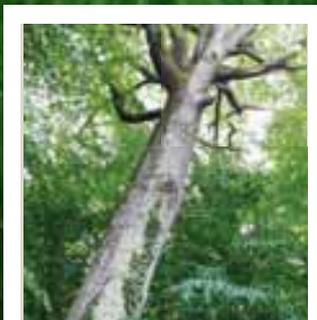


MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR

# Côte-d'Or

magazine

## La Côte-d'Or, département durable !



**La forêt :  
une chance pour  
la Côte-d'Or**  
> À lire en p.6

N° 140 Avril 2014

Conseil  
Général  
Côte  
d'Or  
[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

ACTUS P.16

Restructuration du Collège  
François Pompon à Saulieu

100 % CÔTE-D'OR P.21

Ladoix-Serrigny  
L'entreprise Cheveau a de la bouteille

SORTIR P.23

C'est magique un  
musée la nuit !



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Région  
Bourgogne

et



www.cotedor.fr

**Partenaires des  
8 600 entreprises  
Artisanales  
de Côte-d'Or**



**Un produit fabriqué près de chez nous,  
c'est bon pour l'emploi et pour nous tous.**

En 10 ans, les entreprises artisanales ont créé plus de 600 000 nouveaux emplois.

BÂTIMENT

ALIMENTATION

FABRICATION

SERVICES

**NOUS AVONS TOUS  
UNE BONNE RAISON DE  
CHOISIR L'ARTISANAT**



**rtisanat**

Première entreprise de France

[www.artisanat.info](http://www.artisanat.info)

## SOMMAIRE

n°140 Avril 2014

## 04 INSTANTANÉS

Des événements 100 % Côte-d'Or

## 06 FOCUS

La forêt : une chance pour la Côte-d'Or



## 08 DOSSIER

La Côte-d'Or  
département  
**durable**

## 14 ACTUS

- Suppression du PN11 à Russey-Lès-Echirey
- Vercingétorix, un sacré monument !
- Une architecture unique pour un collège réunifié à Saulieu
- Prix Christian Myon
- Soutenir l'artisanat : une nécessité

## 20 100 % CÔTE-D'OR

- L'actu de nos territoires
- L'entreprise Cheveau a de la bouteille !

## 22 ESPACE JEUNES

Un jour de... Fête du sport !

## 23 SORTIR EN CÔTE-D'OR

- Nuit des musées
- Les médaillés d'or du Concours général agricole
- Ultra-Trail Côte-d'Or
- Printemps de l'Auxois

## 27 L'AGENDA DE VOS SORTIES

## 30 TRIBUNES LIBRES

## 31 PRATIQUE



## Félicitations aux 8 000 conseillers municipaux élus de Côte-d'Or

**L**es 23 et 30 mars derniers, les conseils municipaux des 706 communes de Côte-d'Or ont été renouvelés. 8 000 nouveaux conseillers municipaux ont été élus et, dans la foulée, 706 maires ont été choisis par leurs conseils pour présider aux destinées de leurs communes.

La commune reste le pilier de la République. Ce sont nos "petites patries" pour reprendre les mots de Michelet, où s'exprime une grande partie de la vie démocratique et citoyenne de notre pays.

Les maires et les conseillers municipaux en sont les premiers acteurs. Leur engagement bénévole au service du "vivre ensemble" dans nos villages est indispensable à la préservation du lien social et territorial dans notre département.

Ils sont à la source des projets qui animent nos territoires et qui contribuent à leur attractivité, que ce soit au sein de leur commune ou au travers des intercommunalités auxquelles toutes les communes de Côte-d'Or ont désormais adhéré et dont les conseillers communautaires viennent également d'être renouvelés.

Le Conseil Général continuera d'accompagner tous les territoires de Côte-d'Or, en soutenant aussi bien les communes, dans le domaine de la voirie communale, des bâtiments communaux, du patrimoine, de la vie associative et culturelle... que les communautés de communes et d'agglomération.

Les contrats *AmbitionS Côte-d'Or*, signés avec quasiment chacune d'entre elle seront tous honorés. Au total, en quatre ans, sur plus de 125 millions d'euros d'aide prévues (hors maîtrise d'ouvrage départementale), plus de 73 millions d'euros ont été attribués pour plus de 250 projets.

Nous aurons demain d'autres combats à livrer, dont celui de l'équilibre ville-campagne et celui de l'aménagement du territoire, mis à mal par la réforme des cantons dont la moitié va être supprimée dans le département.

Le choix de l'investissement sera poursuivi car c'est un formidable levier pour l'emploi et pour l'équipement de la Côte-d'Or. Les communes doivent d'être accompagnées quels que soient leur taille et leur nombre d'habitants.

C'est cela faire de la "vraie" péréquation et c'est bien le rôle du Conseil Général que d'en être le garant sur les territoires !

**“** Les communes doivent d'être accompagnées quels que soient leur taille et leur nombre d'habitants.

**François SAUVADET**

Ancien ministre  
Député de la Côte-d'Or,  
Président du Conseil Général



© Anne-Gautherot - udmjc21

L'atelier fabrication de masques au centre de loisirs de Sombernon



© Anne-Gautherot - udmjc21



© Anne-Gautherot - udmjc21

## 9<sup>e</sup> "TOURNEZ BOBINES" EN CÔTE-D'OR ! 19/02-07/03

**PINOCCHIO A BALADÉ SA BOBINE À TRAVERS TOUT LE DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE CINÉMA ITINÉRANT JEUNE PUBLIC TOURNEZ BOBINES ! 25 POINTS DE PROJECTION EN MILIEU RURAL** ont accueilli pendant 15 jours le pantin de bois devenu petit garçon. En marge des projections, des ateliers avaient été mis en place par l'Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (UDMJC) dans les centres de loisirs. Cet événement participe à la mise en valeur du partenariat développé depuis de nombreuses années entre le Conseil Général et l'UDMJC. Le Département soutient en effet l'Union départementale des MJC en lui accordant une aide annuelle de 120 000 € pour son fonctionnement et en particulier pour la mise en œuvre de l'action "cinéma itinérant".



**TALANT : UNE AGENCE SOLIDARITÉ ET FAMILLE FLAMBANT NEUVE** 28/02

> LE NOUVEAU BÂTIMENT, CONSTRUIT DANS LE QUARTIER DU BELVÈDÈRE, ACCUEILLE DÉSORMAIS LE SIÈGE DE L'AGENCE SOLIDARITÉ ET FAMILLE ET SON ACCUEIL, AUPARAVANT SITUÉS DANS DEUX LIEUX DIFFÉRENTS. Avec 51 professionnels à l'écoute des Talantais, cet espace de 1 400 m<sup>2</sup> facilitera les démarches sociales et familiales en matière de prévention, protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle, logement, RSA, accès au droit... Chef de file de l'action sociale dans le département, le Conseil Général a soutenu cette opération, comprenant également la reconstruction de logements au coeur de "l'îlot Lumière". Au total, ce sont 6 agences et 25 accueils Solidarité et Famille qui maillet le territoire de la Côte-d'Or, représentant 500 agents du Conseil Général au service de la solidarité départementale.



**COUCHES LAVABLES : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA CRÈCHE !** 13/03

> ENGAGÉ DANS UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS, LE CONSEIL GÉNÉRAL A ACCOMPAGNÉ D'AVRIL À SEPTEMBRE 2013, L'EXPÉRIMENTATION DE L'UTILISATION DE CHANGES LAVABLES DANS DEUX CRÈCHES DE CÔTE-D'OR. A l'issue de ces essais, un guide pratique d'utilisation en établissement d'accueil du jeune enfant a été réalisé. Destiné à tous les professionnels et aux équipes de direction des crèches, il répond aux problématiques rencontrées à chaque étape de la mise en place des changes lavables. Le guide a officiellement été présenté par Henri Julien, Conseiller Général et président du comité de pilotage du plan de prévention des déchets, le 13 mars lors de la visite de l'espace multi-accueil "La Coccinelle" à Nuits-Saint-Georges. La crèche a expérimenté les couches lavables pendant 6 mois avec l'atelier de blanchisserie de l'AGEF, qui en a assuré le nettoyage.



En savoir + sur les changes lavables : [www.ecotidiens21.fr](http://www.ecotidiens21.fr)



**LE PATRIMOINE SE RECYCLE AUSSI !** 13/03

> L'OFFICE DE TOURISME DE LA BUTTE DE THIL, RÉALISÉ DANS L'ANCIENNE GARE DU TACOT DE PRÉCY-SOUS-THIL, VIENT D'ÊTRE INAUGURÉ en présence de François Sauvadet, président du Conseil Général et Martine Eap Dupin, présidente de la communauté de communes de la Butte de Thil. Les travaux d'aménagement réalisés dans cette gare abandonnée et vétuste ont été financés par le Conseil Général à hauteur de 37 500 € dans le cadre du contrat *Ambitions Côte-d'Or* conclu avec la communauté de communes de la Butte de Thil.



**LA CHAMBRE D'AGRICULTURE FAIT SESSION AU CONSEIL GÉNÉRAL**

24/03

> C'EST EN SALLE DES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL, QUE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE-D'OR A TENU SA DERNIÈRE SESSION : FLAVESCENCE DORÉE, TUBERCULOSE BOVINE... ET PRÉSENTATION DES GRANDES ORIENTATIONS DU PROCHAIN ACCORD-CADRE. François Sauvadet et Vincent Lavier ont signé cet accord de collaboration entre le Conseil Général et la Chambre d'agriculture, qui sera développé et présenté dans l'ensemble de ses dispositions en nombre prochain, à l'occasion de la Conférence départementale agricole.

TOUTES LES ACTUS SUR [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)



*Avec près de 320 000 ha de forêt, dont la moitié est publique, la Côte-d'Or est le 4<sup>e</sup> département métropolitain le plus boisé. Conscient que la forêt constitue une richesse unique pour notre territoire, le Conseil Général participe activement à sa protection et à sa mise en valeur, aux côtés de tous les acteurs de la filière bois.*

*Le Département joue ainsi une fonction de levier indispensable pour de nombreuses communes, permettant le déploiement d'une politique forestière ambitieuse. Sa contribution à la filière bois et à ses 4 000 emplois porte tant sur la gestion forestière que sur l'aménagement du territoire et la mise en place de programmes énergétiques. Gestion durable, biodiversité, sylviculture, exploitation forestière, première (sciage, séchage) et deuxième transformations (menuiserie, tonnellerie), loisirs... plus que jamais, la forêt est valorisée en Côte-d'Or dans chacune de ses dimensions.*



**Marc Frot**  
Président de la Commission Aménagement du territoire, Economie, Agriculture et Développement Durable

# La forêt : une chance pour la Côte-d'Or

UN ACCORD CADRE 2012-2016 A ÉTÉ PASSÉ ENTRE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (L'ONF) ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR. PRÉVOYANT LA CONCERTATION SUR LES QUESTIONS FORESTIÈRES PROPRES À LA CÔTE-D'OR, L'ACCORD PRIVILÉGIE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE SUR DES SUJETS TELS QUE LA GESTION DES FORÊTS PUBLIQUES, L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL.



## 1 La gestion des volumes de bois

Le Conseil Général apporte un soutien déterminant aux communes forestières, avec par exemple une aide au reboisement et au dépressage (suppression des arbres quand la forêt devient trop dense) comme à la conversion de taillis sous futaie. Il permet ainsi la production de bois d'œuvre feuillus de qualité, essentiellement du chêne et du hêtre. De la même façon, le Département encourage la régénération artificielle lorsqu'il devient nécessaire de changer d'essence. Au total, durant ces deux dernières années, des aides forestières ont été accordées à près de 50 communes de Côte-d'Or pour un montant d'environ 200 000 € et l'aménagement de 383 ha. Ce type d'opérations a un impact direct sur la filière bois locale. Au-delà des retombées environnementales et sociales, le secteur a en effet des impacts économiques sur l'ensemble du territoire. Par exemple : 1 000 m<sup>3</sup> de bois récoltés sont à l'origine en moyenne de 8 à 10 emplois dans la filière, et de 1 à 2 emplois dans la sylviculture et l'exploitation forestière.

## 2 Sensibilisation et aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est l'une des prérogatives essentielles du Conseil Général. Catherine Louis, qui préside la communauté de communes intégrant le Massif de Val Suzon et le Pays de Seine-et-Tilles en Bourgogne, résume la philosophie mise en œuvre sur le terrain par les élus : "sensibiliser toutes les générations à la protection de la forêt" et "développer les différents usages tant dans leurs dimensions économiques que de loisirs". De nombreuses initiatives ont ainsi été mises en place par le biais du Département, notamment dans le cadre des chartes forestières. La présidente explique ainsi qu'"un travail important d'information est fourni auprès des propriétaires privés" - la moitié des forêts appartient à des particuliers. De même, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour sensibiliser les enfants à l'environnement, avec des visites et des camps périscolaires en forêts. La prise en compte des forêts dans l'aménagement du territoire se traduit également par un "travail de mise en place d'une filière bois de construction et de chaufferie-bois", la création d'"une plate-forme de stockage" ou encore la valorisation des produits annexes (truffes notamment).



### 3 Les missions Bois-Energie

L'accord-cadre signé en 2012 prévoit aussi des mesures énergétiques, comme le soutien à l'émergence de chaufferies automatiques à bois.

La Mission d'animation Bois-Energie 21 (MBE 21) joue un rôle-moteur dans cette filière d'avenir, qui est à la fois respectueuse de l'environnement et économiquement avantageuse. Réalisée par l'ONF en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'Energies de Côte-d'Or (SICECO), la MBE 21 favorise les nouveaux projets en sensibilisant les élus à travers des réunions d'information et des visites de chaufferies automatiques au bois déchiqueté avec réseau de chaleur.

La mission assure ainsi l'accompagnement des maîtres d'ouvrage, en particulier des communes. Le but est d'inciter l'installation de chaufferies bois automatisées et de réseaux de chaleur, prioritairement dans le domaine public.

#### Chiffres clés

**36 %**  
du territoire de la Côte-d'Or est constitué de forêt

**4 000**  
personnes travaillent directement pour la filière bois en Côte-d'Or dans 670 établissements

**1 261**  
tonnes de bois ont été valorisées depuis 2012

**1 007**  
tonnes de CO<sub>2</sub> et **335** tonnes équivalent pétrole (TEP) ont été évitées depuis 2012

**60**  
chaufferies automatiques biomasses ont été subventionnées par le Conseil Général de 2004 à 2013 pour un montant total de 2 161 086 €

#### Zoom sur...

#### L'Association des communes forestières de la Côte-d'Or (Acofor 21)



Anne-Catherine Loisier, Présidente de l'Acofor 21, se félicite de l'intérêt croissant de la population et des élus côte-d'oriens

pour la forêt. Peut-être, comme elle l'explique, est-ce parce que nous vivons "dans un siècle où la population éprouve un besoin particulier de se ressourcer". C'est ainsi que se développe désormais une "approche multifonctionnelle de la forêt" envisagée désormais à la fois comme une "ressource économique, environnementale et sociale".

L'Acofor21 qui rassemble aujourd'hui plus de 200 communes de Côte-d'Or, accompagne les élus dans leurs actions relatives à la forêt. Elle remplit des missions très variées : "information sur la réglementation nationale", "aide au dialogue avec les institutions publiques" (via les Fédérations nationale et régionales des Communes Forestières), "accompagnement lors de la mise en place de projets de proximité tels que la création de bâtiments bois et de chaufferies-bois"... La Présidente de l'association lance d'ailleurs un appel : "toutes communes du département qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement pour la valorisation et la gestion de leurs forêts sont les bienvenues".



# La Côte-d'Or, département du

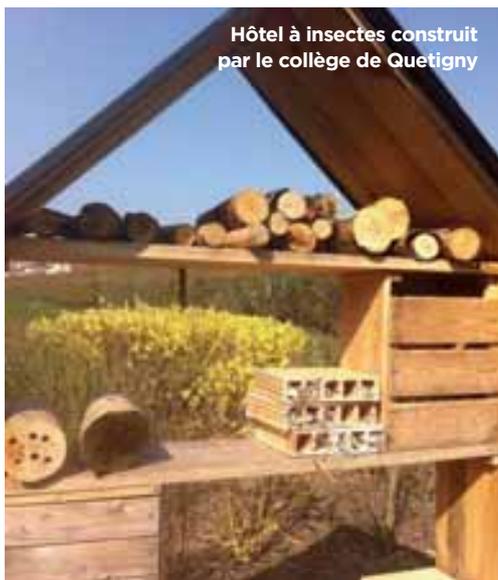


# rable !

**L'AVENIR NE PEUT SE CONCEVOIR SANS UNE PRISE DE CONSCIENCE GLOBALE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. AU LENDEMAIN DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (1<sup>er</sup> AU 7 AVRIL) SUR LE THÈME "CONSOMMER AUTREMENT... OUI, MAIS COMMENT ?", CÔTE-D'OR MAGAZINE REVIENT SUR L'ACTION TRANSVERSALE DU CONSEIL GÉNÉRAL EN LA MATIÈRE.**

**E**n adoptant fin 2009 un Schéma départemental de développement durable, le Conseil Général s'est engagé à prendre en compte le développement durable dans toutes ses missions, ses compétences et ses services. En plus de l'aspect environnemental, la notion de développement durable intègre une dimension économique et sociale. Penser développement durable, c'est aussi œuvrer pour l'équilibre entre les territoires, maintenir un service public de qualité, favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés ou précaires... Selon François Sauvadet, Président du Conseil Général : *"Investir dans le développement durable, c'est aussi investir dans l'économie d'avenir et dans l'emploi"*.

**Agir aujourd'hui pour la Côte-d'Or de demain**  
Selon la définition officielle, le développement durable est *"un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"* (rapport Brundtland, 1987). En s'investissant aujourd'hui en faveur du développement durable, le Département s'investit donc pour l'avenir de nos enfants. Il s'implique tout particulièrement dans l'éducation au développement durable en soutenant la démarche Agenda 21 scolaire dans 13 collèges de Côte-d'Or, la prévention des déchets en portant le Plan départemental de prévention des déchets et animant le réseau départemental, les filières locales agricoles en menant une politique volontariste en faveur de leur développement, et la labellisation d'Espaces Naturels Sensibles, aux remarquables qualités écologiques et paysagères. Le Conseil Général de la Côte-d'Or s'est également lancé dans l'élaboration de son Plan Climat Énergie Territorial dont l'objectif est de mettre en place des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et anticiper les effets du changement climatique. Des thématiques qui nous concernent tous et sur lesquelles nous pouvons tous agir chacun à notre niveau !



Hôtel à insectes construit par le collège de Quetigny

© Collège Quetigny



Un gachi-mètre pour le pain réalisé par le collège d'Is-sur-Tille

## ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# 13 collèges engagés dans la démarche Agenda 21 scolaire !

**APRÈS UNE EXPÉRIMENTATION MENÉE PENDANT TROIS ANS AVEC SIX COLLÈGES, LE CONSEIL GÉNÉRAL A DÉCIDÉ DE GÉNÉRALISER LA DÉMARCHE AGENDA 21 SCOLAIRE À L'ENSEMBLE DES COLLÈGES PUBLICS DE CÔTE-D'OR. 13 COLLÈGES ONT ÉTÉ RETENUS À LA SUITE DE L'APPEL À PROJETS "ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE" LANCÉ EN AVRIL 2013. ILS ONT REÇU UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE POUR UN MONTANT TOTAL DE 8 060 € AFIN DE RÉALISER SOUS DEUX ANS DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

La démarche s'appuie sur deux axes stratégiques distincts et complémentaires : un volet pédagogique "Éducation au Développement Durable", basé sur une démarche volontaire des établissements, et un volet "éco-gestion" portant sur des actions techniques que chaque établissement devra mettre en œuvre à la rentrée 2014 afin d'améliorer sa gestion sur le plan environnemental. L'appel à projets du Conseil Général a porté sur le premier volet.

### Une restitution des actions

Les projets, en cours de réalisation, ont fait

l'objet d'une présentation le 31 mars à l'ensemble des principaux de collèges dans le cadre de la Semaine du développement durable. Celle-ci a permis de valoriser les différentes actions mises en œuvre par les élèves des 13 collèges volontaires et de susciter les candidatures d'autres collèges dans le cadre du second appel à projets, diffusé en mars sur l'extranet des collèges. Rappelons que l'objectif du volet "Éducation au Développement Durable" est de modifier durablement les comportements de la communauté éducative en matière d'éco-responsabilité. Pour cela, des objectifs personnalisés sont définis par chaque collège volontaire.

“ Le volet pédagogique "Éducation au développement durable" de l'Agenda 21 scolaire s'inscrit dans les orientations de la circulaire ministérielle relative à la rentrée 2012, qui encourage la multiplication de démarches globales de développement durable dans les établissements scolaires. Son objectif est vraiment de développer de façon pérenne des collèges éco-responsables ! ”

**François-Xavier Dugourd**  
Conseiller Général du canton de Dijon VI  
Président du comité de pilotage Agenda 21

### 13 projets de développement durable

Les 13 actions développées par les collèges de Côte-d'Or engagés dans la démarche portent sur : l'eau, l'énergie, les déchets, l'alimentation, les achats, la biodiversité, la solidarité. Réalisation d'un hôtel à insectes et de nichoirs pour oiseaux, visite d'exploitation agricole locale, création de jardin ou de mare pédagogique, compostage des déchets de la cantine, mise en place d'un gachi-mètre pour le pain, récupération de l'eau de pluie pour les plantations..., souvent innovantes les actions mises en œuvre par les établissements englobent des thématiques très transversales. L'Agenda 21 scolaire est un levier très intéressant pour une éducation globale au développement durable, car il permet aussi d'engager une réflexion sur la citoyenneté et la solidarité.

### Agenda 21 scolaire : définition

L'Agenda 21 scolaire décline l'Agenda 21 de Rio (adopté par 173 chefs d'Etat lors du Sommet de la Terre en 1992) à l'échelle d'un établissement scolaire. La démarche Agenda 21 scolaire est organisée en Côte-d'Or en partenariat avec l'Académie de Dijon, l'Adème, Alterre Bourgogne et le Conseil Général. Le dispositif permet de mettre en place dans les collèges différentes actions pédagogiques et pratiques de sensibilisation au développement durable.

## Les 13 collèges engagés dans la démarche

→ Fontaine des Ducs (Châtillon-sur-Seine) : Des jachères fleuries pour la biodiversité → Clos de Pouilly (Dijon) : Plus de vert dans notre collège → Jean Rostand (Quetigny) : Construction d'un hôtel à insectes → Louis Pasteur (Montbard) : Éducation à l'alimentation → Jacques Mercusot (Sombornon) : Atelier citoyen de développement durable → Roland Dorgelès (Longvic) : Agir pour notre avenir → Alésia (Venarey-Les Laumes) : Alerte, déchets ! → Gaston Bachelard (Dijon) : Un petit concentré de technologie pour une grande économie de photocopies → Félix Tisserand (Nuits-Saint-Georges) : Eau Sol'Air, récupération de l'eau pluviale et gestion solaire de la distribution → André Malraux (Dijon) : En route vers un avenir anti-gaspi → Paul Fort (Is-sur-Tille) : Projet "écodélégués" → Henry Berger (Fontaine-Française) : Pour une alimentation durable, "du champ à l'assiette" → Jean-Philippe Rameau (Dijon) : Rameau écosolidaire

## Le Conseil Général, pilote de la prévention des déchets

DANS LE CADRE DU GRENNELLE DE L'ENVIRONNEMENT, DES OBJECTIFS NATIONAUX DE RÉDUCTION DES DÉCHETS ONT ÉTÉ FIXÉS (- 7 % D'ICI 2015). DES OBJECTIFS REPRIS DANS LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PEDMA) QUI S'IMPOSENT AUX COLLECTIVITÉS. AFIN DE LES AIDER À ATTEINDRE CES OBJECTIFS, LE CONSEIL GÉNÉRAL PORTE LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS (PDP).



« Avec le Plan départemental de prévention des déchets, le Conseil Général souhaite accompagner les Côte-d'Oriens dans l'acquisition de nouvelles habitudes de consommation pour un développement durable du territoire. Pour cela, il est moteur dans l'expérimentation d'actions innovantes (consigne des bouteilles de vin, changes lavables modernes...) et il soutient les collectivités locales, porteurs de Programmes Locaux de Prévention des déchets, en développant des outils communs et en mutualisant les moyens »

**Henri Julien**

Conseiller Général du canton d'Aignay-le-Duc  
Président du comité de pilotage du plan de prévention des déchets

Avec ce Plan initié en septembre 2010 pour 5 ans, le Conseil Général souhaite créer une dynamique de développement durable du territoire autour de la réduction des déchets. Sous son impulsion, 8 collectivités à compétence déchets (communautés de communes, communautés d'agglomération et syndicats) se sont engagées dans des Programmes Locaux de Prévention des déchets (PLP) et ont recruté un agent en charge de la prévention des déchets, avec le soutien de l'Adème. A ce jour, 91 % des Côte-d'Oriens résident ainsi sur un territoire couvert par un PLP.

### Comment s'organise la prévention des déchets ?

Le Conseil Général anime le réseau départemental de la prévention des déchets à travers des réunions bimestrielles avec les 8 animateurs des PLP. Des rencontres qui permettent de déterminer des axes communs de travail et font état des retours d'expérience des différentes collectivités sur les actions mises en place.

### Des actions à venir

Fin 2012, il a lancé le site [www.ecotidiens21.fr](http://www.ecotidiens21.fr), dédié à la réduction des déchets en Côte-d'Or qui référence l'actualité et l'agenda des événements organisés localement (troc-plantes,

### CHIFFRES

**1** tonne de déchets de couches générés par enfant de sa naissance à l'acquisition de la propreté (2 ans et demi), soit 5 000 couches jetables.

**547** kg de déchets produits par an par Côte-d'Orien (soit plus de 300 000 tonnes à l'échelle du département)

**66 %** de ces déchets sont enfouis ou incinérés (le reste étant valorisé en matière recyclée ou valorisé organiquement)

**20** kg de nourriture gaspillés par Français et par an, dont 7 kg d'aliments encore emballés. Coût annuel : 400 € par foyer.

formation au compostage, sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire...). Les collectivités, associations ou entreprises peuvent emprunter l'une des cinq expositions thématiques mises gratuitement à leur disposition par le Conseil.

### Comment s'organise la prévention des déchets ?

D'avril à novembre 2013 une étude de faisabilité a été réalisée sur le principe de la consigne des bouteilles de vin : dans cette optique, le lavage des bouteilles serait privilégié par rapport au recyclage du verre en raison de son meilleur bilan environnemental. Actuellement, le Conseil Général sensibilise et recherche des viticulteurs, restaurateurs et cavistes volontaires pour participer à une expérimentation en fin d'année.

Autre expérience préconisée : l'utilisation des changes lavables. Une expérimentation concluante menée d'avril à septembre 2013 dans deux crèches de Côte-d'Or a montré le potentiel qu'ils représentent, notamment dans les structures petite enfance. Un guide pratique à destination des professionnels est téléchargeable sur [www.ecotidiens21.fr](http://www.ecotidiens21.fr). Pour les particuliers, d'après un sondage réalisé fin 2013 auprès de 571 Côte-d'Oriens et 230 assistants maternels, 32 % des parents et 71 % des assistants maternels se disent prêts à les utiliser.

### Bon à savoir

Le Conseil Général aide à la formation de "référénts de sites" de compostage partagé et de "guides-composteurs" souhaitant donner de leur temps pour faire découvrir bénévolement le compostage à leurs voisins ou dans des animations. Intéressés ? Envoyez un mail avec vos coordonnées à : [ecotidiens21@cg21.fr](mailto:ecotidiens21@cg21.fr)

**En savoir + : [www.ecotidiens21.fr](http://www.ecotidiens21.fr)**

# Consommer local, c'est plus durable !

**LE CONSEIL GÉNÉRAL A INITIÉ EN MAI 2011 LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES LOCALES (LAIT, VIANDE ET LÉGUMES) AVEC DIFFÉRENTS PARTENAIRES : CHAMBRE D'AGRICULTURE, PRODUCTEURS, DISTRIBUTEURS ET RESTAURATIONS COLLECTIVES. ENCOURAGER L'ÉMERGENCE DES CIRCUITS COURTS, C'EST AGIR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE !**



En favorisant la consommation de produits conçus et transformés sur un espace géographique restreint, le Conseil Général affiche son attachement aux valeurs de développement durable, de consommation responsable et de maintien d'un tissu rural. »

**Marc Frot**

Conseiller Général du canton de Baigneux-les-Juifs  
Président de la Commission Aménagement du territoire,  
Economie, Agriculture et Développement Durable

Limiter les transports de marchandises (par avion, bateau ou camion), c'est participer à la réduction de l'empreinte carbone de la planète ! Si c'est bon pour la planète et la santé, manger local est également économiquement intéressant pour le consommateur : achat de produits de saison au juste prix avec de faibles coûts logistiques (peu de stockage et de transport).

## Développer les filières locales : pourquoi ?

Les enjeux de la mise en place de circuits courts en Côte-d'Or sont multiples : soutenir la production locale, assurer un approvisionnement de qualité aux Côte-d'Oriens, maintenir l'emploi local et l'activité en milieu rural, entretenir les paysages, maintenir les petites exploitations, restaurer les liens producteurs/consommateurs... Depuis trois ans, le Conseil Général s'investit activement en faveur du développement des filières locales : il mobilise et fédère des producteurs, facilite l'émergence de projets, met en relation des partenaires. Il a ainsi initié ou soutenu un certain nombre d'actions pour la diversification et l'approvisionnement de la restauration collective par des producteurs locaux : opérations steak haché (2012) et bœuf bourguignon (2013) menées dans une quarantaine de collèges et établissements sociaux et médico-sociaux (ECMS) en partenariat avec l'association Charolais de Bourgogne, participation

d'établissements de Haute Côte-d'Or à la Semaine Fraîch'attitude (juin 2013) afin de valoriser les fruits et légumes à la cantine, financement de formations sur le travail des produits frais ou bruts pour le personnel de cuisine des collèges et ECMS (septembre/octobre 2013).

## De nouvelles actions en 2014

Le travail engagé avec la restauration collective sera poursuivi en 2014. Afin de pérenniser l'achat de produits locaux par les gestionnaires d'établissements et les cuisiniers, des formations sur la commande publique de denrées alimentaires locales leur seront proposées de mai à juin. Par ailleurs, à la fin du premier semestre 2014, des critères favorisant la viande bovine de qualité seront intégrés dans les dossiers de consultation des entreprises candidates à l'approvisionnement des

établissements, en cohérence avec le Code des Marchés Publics.

Enfin, une opération événementielle sera lancée en octobre autour de la volaille locale. Comme pour le steak haché et le bœuf bourguignon les années précédentes, il s'agira d'inciter les collégiens et les résidents des ECMS (maisons de retraite, centres pour personnes handicapées...) à manger de la volaille 100 % Côte-d'Or !



## Les cafés-débats : on en parle !

Pour permettre à l'ensemble des services de restauration des collèges et des établissements sociaux et médico-sociaux de Côte-d'Or de réfléchir sur la notion de "bien manger" et impulser une réelle dynamique autour des produits locaux, des cafés-débats d'une demi-journée sont mis en place par le Conseil Général. Le premier s'est tenu le 8 avril, dans le cadre de la Semaine du développement durable, à la Coopérative Laitière de Bourgogne de Sainte-Marie-la-Blanche sur la thématique des produits laitiers. Les prochains auront lieu en septembre et octobre et porteront respectivement sur les recettes préférées des collégiens et les repas à texture modifiée dans les ECMS. L'objectif de ces temps de rencontres est d'instaurer un dialogue et des échanges d'expériences conviviaux entre professionnels.

**En savoir + : [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)**



ENVIRONNEMENT

## Les Espaces Naturels Sensibles, gardiens de la biodiversité

LA LOI DU 18 JUILLET 1985 A DONNÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL LA COMPÉTENCE D'ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PROTECTION, DE GESTION ET D'OUVERTURE AU PUBLIC DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS). IL A AINSI ÉLABORÉ UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ENS DANS LE CADRE DUQUEL IL ENGAGERA 500 000 € EN 2014, EN PARTICULIER POUR LA GESTION DU SITE DE SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX, QUI VIENT D'ÊTRE LABELLISÉ.

En Côte-d'Or, la politique des ENS se met en place alors que le paysage de la protection de la nature s'organise déjà autour de réserves naturelles, d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope, de sites Natura 2000 ou de sites gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne. Les ENS complètent cette liste, par exemple en ayant une action sur le Val de Saône peu couvert et pourtant lieu d'enjeux de biodiversité importants, ou en permettant la maîtrise foncière d'espaces particulièrement sensibles à l'intérieur des vastes sites Natura 2000.

Pour mettre en œuvre son Schéma, le Conseil Général travaille depuis 2008 avec tous les acteurs locaux de la protection de la nature. Il soutient le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne dans sa démarche engagée depuis 2001 sur le site de Saint-Germain-le-Rocheux : en plus des deux parcelles pour lesquelles l'association a engagé un partenariat avec les propriétaires, une troisième a pu être acquise en 2013, notamment grâce à la politique des ENS.

### Le 1<sup>er</sup> ENS labellisé de Côte-d'Or

Le site de Saint-Germain-le-Rocheux (canton d'Aignay-le-Duc), premier ENS labellisé de Côte-d'Or, sera inauguré en juin. Juché sur

un plateau calcaire, ce site a été retenu pour ses richesses faunistiques et floristiques. Situé dans la vallée du Brevon, au cœur d'un très beau marais tufeux, l'ENS de Saint-Germain-le-Rocheux abrite un biotope très particulier formé de communautés végétales originales. On y recense des espèces montagnardes comme le choïn ferrugineux, protégé en France, ainsi qu'une orchidée inféodée aux zones humides : l'épipactis des marais. On y trouve également des amphibiens et des demoiselles, insectes proches des libellules (comme l'agrion de Mercure) ou encore des mollusques rares ou menacés.

Le site de Saint-Germain-le-Rocheux verra la mise en œuvre d'un plan de gestion qui prévoit l'entretien du site par pâturage et la rédaction d'un plan d'interprétation destiné à définir le potentiel du site en termes de sensibilisation du public.

Les marais tufeux constituent par ailleurs une spécificité régionale. C'est pourquoi le maintien de ce type de zones humides a été identifié comme étant un enjeu important du Schéma départemental des ENS, en particulier pour le Châtillonnais. A terme, c'est tout un réseau de sites en Côte-d'Or qui sera protégé, géré et ouvert pour certains au public.

“ La prochaine étape du plan d'actions définie par le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles, à mi-parcours de sa mise en œuvre, est la construction d'un réseau de sites, en développant la maîtrise foncière ”

**Dominique Girard**  
Conseiller Général du canton d'Auxonne

### QU'EST CE QU'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE ?

Les ENS présentent un patrimoine collectif reconnu pour ses qualités écologiques, paysagères et ses aménités qu'il est nécessaire de conserver et de transmettre. Ils hébergent des espèces animales ou végétales remarquables ou présentent une fonctionnalité écologique indispensable pour le maintien des habitats et des espèces sur le territoire. Les sites retenus par le Département comme ENS peuvent être des mares, des étangs, des rivières et leurs abords, des milieux humides, des forêts, des landes, des prairies, des pelouses sèches, des grottes, des rochers, éboulis ou falaises... Un patrimoine naturel local à protéger et à aménager, dans le but de le préserver ou l'ouvrir au public.

### Connaissez-vous les Maillys ?

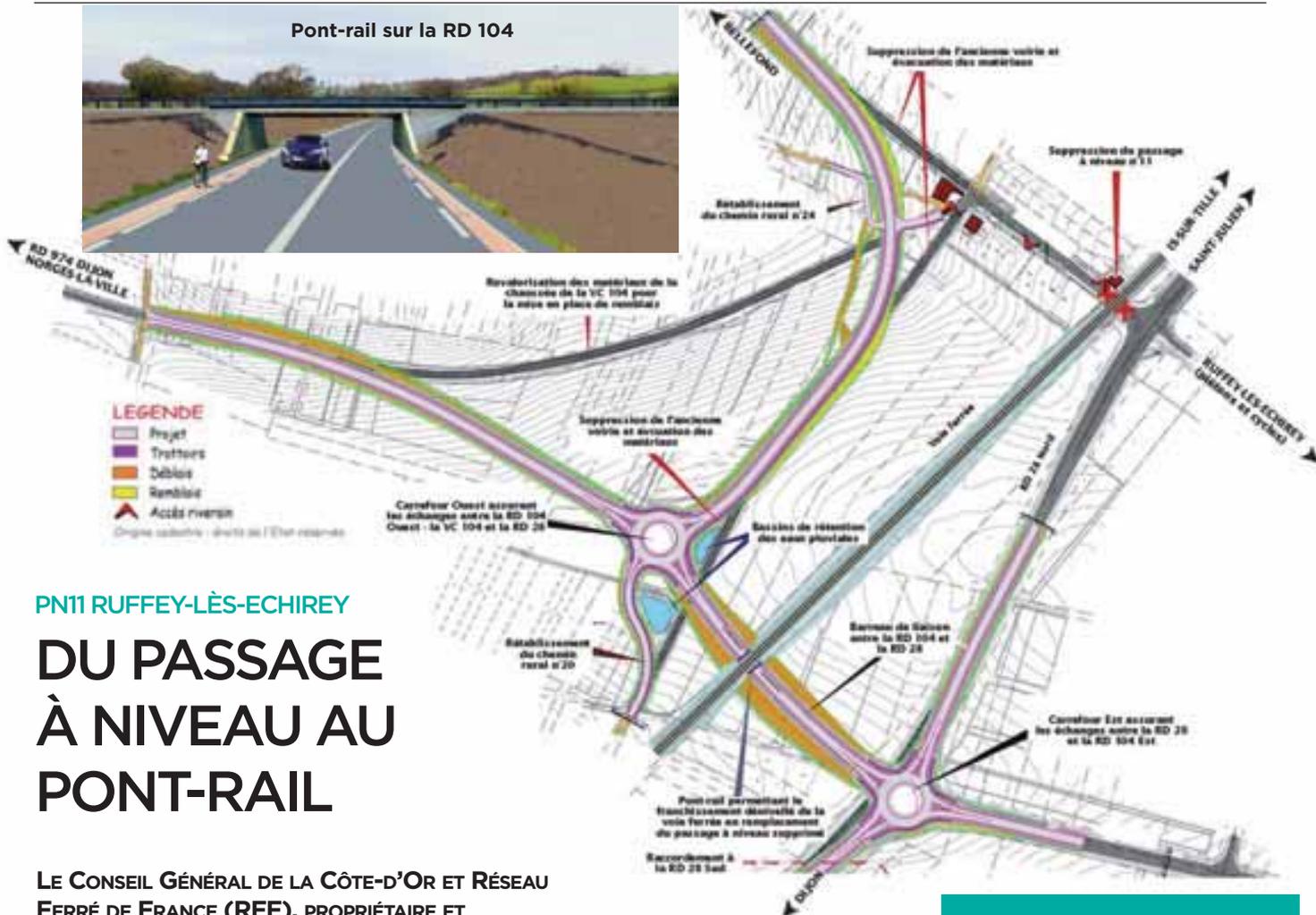
La réserve écologique des Maillys, propriété du Conseil Général située au Sud-Est du département, a fêté ses 20 ans. Les 36 ha du site abritent 150 espèces protégées et un observatoire des oiseaux. Des visites sont proposées pendant les vacances scolaires de Printemps :

- mercredi 23 avril (matin)
- samedi 26 avril (après-midi)
- mercredi 30 avril (après-midi)
- samedi 3 mai (matin)

Durée de la visite : 2h  
Inscription au 03 80 63 65 92



Pont-rail sur la RD 104



## PN11 RUFFEY-LÈS-ECHIREY DU PASSAGE À NIVEAU AU PONT-RAIL

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR ET RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE (RFF), PROPRIÉTAIRE ET GESTIONNAIRE DU RÉSEAU FERRÉ, METTENT EN ŒUVRE LA SUPPRESSION DES DEUX PASSAGES À NIVEAU (ROUTIER ET PIÉTON) SITUÉS À RUFFEY-LÈS-ECHIREY, SUR L'AXE DIJON/IS-SUR-TILLE.

En charge des routes et de l'aménagement du territoire, le Conseil Général et RFF réalisent ce chantier de grande envergure dans l'objectif de sécuriser l'intersection entre la RD 104, la RD 28 et la voie ferrée parallèle. Très accidentogène, ce croisement laissera place à un pont-rail desservant le trafic ferroviaire passant au-dessus de la RD 104, à des giratoires et une déviation routière. Il sera également sécurisé pour les piétons et les cyclistes.

### 8,2 M€ de travaux

Des travaux préparatoires ont débuté en janvier pour la création du pont-rail. Dans le cadre de sa politique de sécurisation des passages à niveau, RFF est le maître d'ouvrage de cette première phase du chantier, lequel mobilisera 8,2 M€. Le Conseil Général, chargé de l'aménagement et de l'entretien des routes départementales, interviendra dans un second temps, à l'automne 2014, pour réaliser les travaux routiers. Deux carrefours giratoires situés de chaque côté de la voie ferrée seront créés. Ils seront reliés par une nouvelle voie de 620 m de long. Des aménagements qui nécessiteront la mise en place de circulations alternées mais qui n'entraîneront pas de coupure de circulation sur les routes départementales concernées. C'est en 2015, après la réalisation de l'ensemble de ces travaux, que les deux passages à niveau existants seront définitivement supprimés pour plus de sécurité et une meilleure fluidité du trafic routier.

### Chiffres

**4 430** véhicules traversent le passage à niveau chaque jour

**131** trains passent par jour

**2 800** tonnes : poids du futur pont-rail

**25** personnes mobilisées sur les travaux ferroviaires

**620 m** de voies nouvelles créés

### Un financement partagé

**50 %** Conseil Général de la Côte-d'Or

**50 %** RFF + participation versée par l'État

### Calendrier

→ **Création d'un pont-rail par RFF**  
janvier - septembre 2014  
Cet ouvrage d'art, situé en face de la RD 104, permettra de surélever la voie ferrée et de supprimer les deux passages à niveau (PN 11 et PN 10A). Le trafic routier passera à terme sous la voie ferrée.

→ **Aménagements routiers par le Conseil Général**  
automne 2014 - 2015

- Lancement de la consultation des entreprises : mai 2014
- Début des travaux, dernier trimestre 2014 :
  - création d'une déviation pour la RD 104,
  - création de deux giratoires
  - raccordements aux voies existantes.

## ALÉSIA

# VERCINGÉTORIX, UN SACRÉ MONUMENT !

**C'EST OFFICIEL, LE MINISTÈRE DE LA CULTURE A CLASSÉ "MONUMENT HISTORIQUE" LA STATUE DE VERCINGÉTORIX QUI SURPLOMBE, DU HAUT DU MONT AUXOIS, LE VILLAGE D'ALISE-SAINTE-REINE DEPUIS 1865.**

L'œuvre du sculpteur Aimé Millet, érigée là où l'oppidum domine le champ de la bataille d'Alésia (52 avant J.-C.), est haute de 6,60 m et pèse environ cinq tonnes. Son imposant socle (7 m de hauteur), réalisé en granit de Saulieu et en pierre de Pouillenay, a de son côté été dessiné par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc. Il porte un bandeau de bronze sur lequel on peut lire la célèbre phrase qu'aurait prononcée Vercingétorix devant ses troupes : *"La Gaule unie, formant une seule nation, animée d'un même esprit, peut défier l'univers"*. Pour François Sauvadet, Président du Conseil Général de la Côte-d'Or, *"cette sculpture et son socle incarnent Vercingétorix mieux que toute autre œuvre d'art le représentant. Ce monument est également indissociable d'Alise-Sainte-Reine, du site d'Alésia, de la Côte-d'Or et de la France elle-même. Grâce à ce classement au titre des Monuments Historiques, le Vercingétorix de Millet obtient ainsi toute la reconnaissance qu'il mérite"*.

## La force de la symbolique

Si la sculpture est aujourd'hui distinguée au niveau national, elle a pourtant été critiquée au moment de son édification par certains contemporains de Millet, notamment les anti-bonapartistes. Elle a été commandée par Napoléon III pour commémorer la fin et le succès des recherches entreprises à Alise-Sainte-Reine et financée sur ses fonds personnels. Admirateur de Jules César, l'empereur avait eu à cœur de retrouver le site du siège d'Alésia pour y mener d'importantes fouilles archéologiques.

Après la défaite de 1871 contre la Prusse (bataille du Mans) dans le cadre de la guerre franco-allemande de 1870-71, la figure de Vercingétorix devint une icône du héros national, ce qui renforça la force symbolique de la statue du mont Auxois et fit taire les critiques.



## En savoir + :

**L'accès à la statue est libre toute l'année. Les vestiges de la ville gallo-romaine et le centre d'interprétation du MuséoParc Alésia se visitent de février à décembre. 03 80 96 6 23 - [www.alesia.com](http://www.alesia.com)**

## UNE IMAGE D'ÉPINAL

Cette statue de Vercingétorix, qui exprime la résignation du chef gaulois après la défaite, est empreinte d'anachronismes. Le collier de perles est de pure fantaisie. La cuirasse, l'épée et les bandelettes qui enserrant les braies (pantalons) appartiennent à d'autres époques... Le tout est conforme à l'image diffusée au XIX<sup>e</sup> et assez longtemps encore durant le XX<sup>e</sup> siècle par l'imagerie populaire et les manuels scolaires : des Gaulois moustachus aux cheveux longs, portant des casques à ailes ou à cornes, aimant la guerre et la chasse, vivant dans des huttes. Autant d'idées reçues qui sont aujourd'hui démenties par les découvertes archéologiques et la relecture des textes antiques.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

- La statue de Vercingétorix est creuse : elle est formée de tôles de cuivre battues et repoussées, fixées sur un bâti de poutrelle... comme la statue de la Liberté !
- Elle a été construite à Paris et exposée au palais de l'Industrie en 1865 avant d'être transportée et installée à l'extrémité Ouest du Mont Auxois le 27 août de la même année.



## RESTRUCTURATION DU COLLÈGE FRANÇOIS POMPON À SAULIEU

# UNE ARCHITECTURE UNIQUE POUR UN COLLÈGE RÉUNIFIÉ

LES TRAVAUX, DÉBUTÉS LE 21 FÉVRIER DERNIER, VONT SE PROLONGER JUSQU'À L'ÉTÉ 2015 POUR UNE OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE. LE CONSEIL GÉNÉRAL ENGAGE 4,4 M€ SUR DEUX ANS DANS CE VASTE PROJET. UNE OPÉRATION QUI CONSISTE ESSENTIELLEMENT AU REGROUPEMENT SUR LE SITE PRINCIPAL DES SALLES DE COURS ACTUELLEMENT SITUÉES DANS LE BÂTIMENT ANNEXE.

Le collège réhabilité, entouré d'une structure de bois, pour faire écho aux forêts environnantes, rappellera un peu la coque d'un bateau. Frédéric Sœurs, qui tient le gouvernail du collège depuis 5 ans, est ravi de voir cette opération aboutir. *“Je porte ce projet depuis mon arrivée en 2009 et c'est une grande joie pour moi de le voir se concrétiser. Je crois que nous sommes l'un des derniers collèges de France à avoir une annexe délocalisée (le pôle scientifique) à 600 m de l'établissement principal. Réunir les salles de cours sur un même site va nous changer la vie ! La sécurité des élèves comme la pédagogie y gagneront”*, assure le principal. Par ailleurs, ce nouveau collège, moderne et design, conçu par l'architecte Charles-Henri Tachon, va participer à l'attractivité de l'entrée de ville. *“Actuellement, le collège n'est pas vraiment identifié en tant que tel. La mise en œuvre de ce projet va permettre de réaffirmer sa présence physique”*, estime Frédéric Sœurs.

### Budget du chantier

4,4 M€

### Calendrier des travaux

- Démolition du bâtiment principal : vacances de Pâques
- Début de la construction du bâtiment neuf : été 2014
- Second œuvre : jusqu'à l'été 2015

### Des espaces plus fonctionnels et adaptés

Le nouveau bâtiment basse consommation (BBC), s'élèvera sur deux étages (il sera doté d'un ascenseur pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite). Au rez-de-chaussée, il hébergera la demi-pension (200 m<sup>2</sup>), beaucoup plus moderne et fonctionnelle, le foyer des élèves (60 m<sup>2</sup>) et les sanitaires. Le premier étage accueillera quant à lui deux salles de sciences (220 m<sup>2</sup>) et leur dépôt (40 m<sup>2</sup>), ainsi que la salle d'arts plastiques (93 m<sup>2</sup>). Enfin, le second étage abritera les deux salles de technologie (240 m<sup>2</sup>) et la salle d'éducation musicale (68 m<sup>2</sup>). Les nouvelles salles de cours seront mieux adaptées à ces disciplines. Autres nouveautés : une salle dédiée au multimédia et un préau ! Nul doute que les conditions de confort et d'apprentissage des 200 élèves de François Pompon, l'un des plus anciens collèges de l'Académie (le bâtiment central date du 17<sup>e</sup> siècle), s'en trouveront sensiblement améliorées.



Salle de sciences et vie de la Terre

© Henri Tachon-Architecture &amp; Paysage

## Ils ont dit...



**Paul,**  
élève de 5<sup>e</sup>  
et Conseiller  
Général  
Junior

“ En tant que délégué de classe, j'ai été informé avant les autres du projet. J'en ai parlé à mes camarades. Je serai en 3<sup>e</sup> quand le nouveau collège sera terminé, je n'en profiterai qu'une seule année ! Mais je suis content pour les autres élèves qui pourront suivre toute leur scolarité dans un bel établissement. D'après les plans, il va être très design ! ”



**Ipek,**  
élève de 5<sup>e</sup>

“ Il y a longtemps que j'entendais parler de ce projet. Quand ma sœur, qui a 18 ans aujourd'hui, fréquentait le collège, on parlait déjà de rapatrier l'annexe. Je pense vraiment que ce sera une bonne chose car on ne sera plus obligé de marcher longtemps pour se rendre au pôle scientifique. ”



**Francis  
Bollengier,**  
professeur de  
mathématiques

“ Tout comme l'ensemble de mes collègues, j'attends avec impatience la rentrée 2015 ! L'éloignement de l'annexe crée de nombreuses contraintes : temps perdu en trajet, obligation de regrouper les cours scientifiques sur une demi-journée pour optimiser l'emploi du temps des élèves, collègues enseignants que l'on ne croise quasiment jamais... Tout regrouper sur un seul site va permettre de mettre en place de nouvelles collaborations entre professeurs jusqu'ici “exilés” à l'annexe. Je suis en poste à François Pompon depuis 2001 : cela faisait donc 13 ans que j'attendais ça ! ”



Salle de musique

© Henri Tachon-Architecture &amp; Paysage



### Interview

**Anne-Catherine  
Loisier,**

maire de Saulieu et Conseiller  
Général du canton de Saulieu

### “ Le chantier de restructuration du collège de Saulieu a été lancé fin février. Une satisfaction pour vous ?

Je me félicite en effet du démarrage de ces travaux, que la population de Saulieu et du canton attendait depuis longtemps ! Cette annexe délocalisée pénalisait le fonctionnement de l'établissement, ne garantissait pas les meilleures conditions de sécurité aux élèves lors des trajets et faisait perdre en déplacement jusqu'à 300 heures de cours sur l'année scolaire ! Je dois dire que ce projet a vu le jour dans un excellent climat de travail entre le Conseil Général, qui en assure la maîtrise d'ouvrage, la Ville de Saulieu et les services de l'Education nationale. Nous avons vraiment la chance d'avoir au sein du collège de Saulieu une équipe de qualité qui met toute son énergie et sa compétence au service de ce beau projet !

### Que pensez-vous du projet architectural qui a été retenu ?

Il respecte la signature ancienne des bâtiments existants, en y alliant de la modernité. Le futur établissement s'intégrera bien à l'environnement, s'harmonisant notamment parfaitement avec l'identité de l'hôpital situé juste en face. Ces deux éléments architecturaux vont créer une véritable porte d'entrée de la ville.

### Ce chantier permettra aussi de donner un gros coup de pouce aux entreprises du bâtiment du territoire ?

En cette période difficile pour les PME et les artisans, le Conseil Général a en effet décidé de permettre l'accès à un certain nombre de marchés à de petites entreprises locales. Cela apporte aux territoires ruraux un support d'activité important, une réelle bouffée d'oxygène... en attendant des jours meilleurs.

### Le Conseil Général a tenu à maintenir tous les collèges de proximité. C'était indispensable à la survie des territoires ruraux ?

Absolument ! C'est un choix très fort et nécessaire pour nos territoires qu'a fait le Conseil Général. Pour un élève, bénéficier de bonnes conditions d'apprentissage, c'est aussi ne pas passer trop de temps dans les transports scolaires. Pour un territoire comme Saulieu, presque en zone de montagne, et très rapidement impacté par les aléas climatiques, il ne faut pas que les élèves résident à plus de 25 km du collège. Ne pas regrouper davantage les établissements ruraux, c'est notre engagement !



**Sensibiliser, prévenir, agir au quotidien pour la sécurité routière**

En plus de l'aménagement des routes, compétence du Conseil Général, plusieurs actions sont réalisées dans le cadre du programme Christian Myon en matière de prévention :

- Accompagnement des actions de sécurité routière spécifiques (manifestations en lien avec la sécurité routière, journées de sensibilisation...)
- Mise en œuvre des partenariats avec les associations œuvrant pour la sécurité routière
- Accompagnement des communes dans des pré-diagnostic de sécurité
- Organisation avec les transporteurs délégataires du réseau Transco, d'exercices de sécurité dans les transports scolaires, distribution de brassards rétro-réfléchissants
- Prêt d'une remorque radar pédagogique (gratuite) à la demande des communes...

## PRIX CHRISTIAN MYON

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE : TOUS CONCERNÉS !

**COLLECTIVITÉ TERRITORIALE, ENTREPRISE, ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE, VOUS SOUHAITEZ METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE RESPONSABLES, CITOYENNES ET POURQUOI PAS INNOVANTES ? VOUS AVEZ UN PROJET DE SENSIBILISATION, DE FORMATION OU DE COMMUNICATION ? PARTICIPEZ AU CONCOURS CHRISTIAN MYON 2014 !**

Le Conseil Général a créé ce concours de sécurité routière en 2008, suite au décès sur la route de Christian Myon, Conseiller Général de Saint-Seine-l'Abbaye. Initialement destiné aux communes et groupements de communes, le concours s'est rapidement ouvert aux associations, entreprises, écoles élémentaires, collèges et lycées initiant des actions de prévention en direction de leurs publics (adhérents, salariés, élèves). En 2014, le concours franchit une nouvelle étape, il s'ouvre à l'enseignement supérieur (Université, BTS, IUT, grandes écoles).

### Entreprises : mobilisez vous !

En 2013, le concours Christian Myon a récompensé sept projets et actions menés en Côte-d'Or en faveur de la sécurité routière. Parmi les participants, des communes, des communautés de communes, des associations, des collèges, des lycées, mais très peu d'entreprises ! Pourtant en Côte-d'Or, nombre d'entre elles s'engagent en faveur

de la sécurité routière et sont éligibles au concours : réorganisation de la circulation sur le parking de la société, incitation au covoiturage ou à l'utilisation des transports en commun, organisation de journées de prévention... La route reste le premier facteur de mortalité dans le milieu professionnel, l'entreprise a donc un vrai rôle à jouer dans son organisation pour faire de la sécurité de ses salariés dans leurs déplacements un de ses meilleurs atouts en matière de conditions de travail.

### ➔ En savoir + :

Télécharger les dossiers de candidature sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

**Date limite de dépôt des dossiers : 31 mai 2014**

**Le jury se réunira en juin pour choisir les meilleurs projets. Les prix seront remis à l'automne lors d'une cérémonie organisée par le Conseil Général.**

**Renseignements : 03 80 63 64 15**

## Dotation

**1 000 €**  
pour chaque  
catégorie pour  
des actions réalisées

**1 500 €**  
pour des projets

## DÉFENSE DES TERRITOIRES

## SOUTENIR L'ARTISANAT : UNE NÉCESSITÉ

L'ARTISANAT JOUE UN RÔLE DÉTERMINANT DANS L'ANIMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE NOTRE

TERRITOIRE : IL GÉNÈRE DES EMPLOIS ET FOURNIT UNE MULTITUDE DE SERVICES NÉCESSAIRES

À LA POPULATION. ZOOM SUR L'ACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL EN FAVEUR DES ENTREPRISES ARTISANALES ET DES COMMERCES DE PROXIMITÉ.

## Le coup de pouce du Conseil Général à l'artisanat

- **Immobilier commercial :** 3 commerces aidés en 2013 (1 salon de coiffure, 1 dépôt de pain, 1 épicerie)
- **Informatisation des entreprises artisanales :** 30 000 € votés au budget 2014 (10 entreprises aidées en 2013)
- **Aide au commerce ambulants** (acquisition, renouvellement de véhicules de tournées) : 40 000 € votés au budget 2014 (5 entreprises aidées en 2013)
- **Aide au cautionnement des entreprises artisanales** (prise en charge de 50 % des frais de dossiers de cautionnement accordés par la SIAGI ou la SOCAMA) : 30 000 € votés au budget 2014

- **Action Transmission-Reprise d'Entreprises Artisanales (ATRA) :** 33 entreprises transmises employant 110 personnes dans le cadre de cette action en 2013

- **Aide à l'assistance aux entreprises en difficulté :** partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui effectue des diagnostics, plans de redressement, plans de financement...

- **Aide à la Chambre de Métiers** pour faire monter les artisans en compétences sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

- **Prix à l'artisanat :** Prix Stars et Métiers, Prix Départemental des Métiers d'Art, Prix du développement durable, Net trophées (sites internet)



**0 800 01 00 21 :  
UN N° VERT POUR  
LES ENTREPRISES  
EN DIFFICULTÉ**

**Un chiffre d'affaires en baisse ?  
Un incident de paiement ?  
Une autorisation de découvert supprimée par la banque ?  
Des charges de plus en plus difficiles à assumer ?  
Composez ce numéro mis à la disposition des artisans par la Chambre de Métiers et d'Artisanat. Quatre conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner, étudier avec vous la situation et rechercher les solutions les plus adaptées.**

Le Conseil Général soutient plus de 8 600 artisans côte-d'oriens, en apportant son appui à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Côte-d'Or via un accord-cadre conclu en février 2010. Il l'accompagne notamment pour faire monter les artisans en compétence sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

L'Assemblée départementale favorise également le maintien du commerce et de l'artisanat en milieu rural (aide à l'immobilier commercial, aide au commerce ambulants), accompagne la création et la transmission d'entreprises, sensibilise les collégiens aux métiers de l'artisanat, soutient les unions artisanales et commerciales, accorde des prêts à l'informatisation des artisans...

## Valoriser les artisans les plus méritants

Le Département valorise aussi l'artisanat côte-d'orien à travers plusieurs prix, dont le Prix Départemental des Métiers d'Art, dans le cadre du

concours organisé par la section Côte-d'Or de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne. Le lauréat 2013 du Conseil Général, Paul Guerra, a reçu son prix (1 600 €) le 17 mars à l'occasion de la soirée "Artisans à l'honneur" organisée par la Chambre de Métiers pendant la Semaine nationale de l'artisanat. Il a été distingué pour le "sauvetage" puis la restauration du château de Curgy-la-Ville (12<sup>e</sup> siècle). Par ailleurs, le Prix du Conseil Général du concours Stars et Métiers (co-organisé par la Chambre de Métiers et la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté) a officiellement été remis le 27 mars à Frédéric Tachin (Les Maillys), dont la Sarl est spécialisée dans les revêtements de sols. Il concourait dans la catégorie "dynamique commerciale". Son entreprise qu'il a créée seul en 2002, compte aujourd'hui 17 emplois dont un mi-temps et son chiffre d'affaires a triplé entre 2011 et 2013 ! Une belle réussite qui a été récompensée par un prix de 1 500 €.

## 100 % CÔTE-D'OR



### CANTON DE PONTAILLER-SUR-SAÔNE

#### LA SÉCURITÉ DU PONT SUR L'ALBANE RENFORCÉE

**Des travaux de confortement des fondations du pont situé sur la RD 25, franchissant l'Albane, à Saint-Léger-Triey ont été réalisés par le Conseil Général.** La structure de l'ouvrage était altérée : le cours d'eau avait provoqué de l'érosion sous ses fondations et sa maçonnerie présentait des désordres (joints abîmés et pierres cassées), créant ainsi une insécurité pour l'utilisateur. Les travaux de réparation, qui étaient devenus urgents, ont été menés en octobre et novembre 2013 pour un montant de 100 000 €, intégralement financés par le Département, en charge de l'aménagement et de l'entretien des 6 000 km du réseau routier départemental.



### CANTON DE SEMUR-EN-AUXOIS

#### UN GYMNASÉ PLUS ADAPTÉ AUX DIFFÉRENTES PRATIQUES SPORTIVES

Inauguré en 2013, le gymnase Daniel Charles de Semur-en-Auxois est un équipement moderne et fonctionnel. **Le nouveau gymnase, reconstruit en lieu et place de l'ancien, est plus grand, plus accessible, plus écologique** (toiture en panneaux photovoltaïques), plus sûr (les accès côté cité scolaire ont notamment été sécurisés) et plus design. Le bâtiment, conçu par l'architecte Claude Correia, satisfait mieux les exigences des différents utilisateurs, notamment les fédérations sportives. Le Conseil Général a participé à cette réalisation à hauteur de 335 000 € dans le cadre du programme *AmbitionS Côte-d'Or* signé avec la Communauté de communes du Sinémurien.



### CANTON DE VENAREY-LES LAUMES

#### LA FAÇADE DE LA MAIRIE DE HAUTEROCHE RÉNOVÉE

**La mairie de Hauteroche (76 habitants), installée dans un bâtiment communal datant de 1860, a récemment bénéficié d'une rénovation.** La façade, dégradée par le temps et les intempéries, a été restaurée dans le respect des constructions traditionnelles du XIX<sup>e</sup> siècle. Un enduit rappelant la couleur de la pierre a été choisi. Les travaux, qui se sont déroulés du 10 février au 15 mars, ont été soutenus à hauteur de 13 015 € par le Conseil Général de la Côte-d'Or (soit 35 % du montant total de la dépense).

### CANTON DE DIJON

#### UN ÉCHANGEUR POUR DYNAMISER LA ZONE DE VALMY

**Un échangeur routier va être créé sur la rocade Est de Dijon (voie Georges-Pompidou).** Ce nouvel accès verra le jour à hauteur du parking du Zénith de Dijon et permettra ainsi d'améliorer l'accessibilité de la zone Valmy, et notamment de l'Ecopole qui va être créé prochainement à proximité de la Rocade (desservie par le tramway, boostée par l'ouverture de la LiNo). Les travaux, estimés à 8,3 M€ (non compris l'ouvrage construit sous la Rocade Est), devraient débuter à l'automne prochain pour s'achever fin 2015. Le Conseil Général accompagnera ce projet à hauteur de 30 % au titre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* passé avec le Grand Dijon.





## LADOIX-SERRIGNY

# L'ENTREPRISE CHEVEAU A DE LA BOUTEILLE !

**ELLE EST LEADER DANS LA DISTRIBUTION DE BOUTEILLES ET AUTRES PRODUITS DESTINÉS AU SECTEUR VITICOLE (BOUCHONS, EMBALLAGES CARTONS, PALETTES). RENCONTRE AVEC SERGE CHEVEAU, SON FONDATEUR.**

**C**réée en 1981, la société Cheveau offre une large diversité de produits et services tels que la distribution de bouteilles, le lavage industriel de bouteilles, l'embouteillage et le débouchage à façon, le recyclage par le lavage ou la destruction des plaques polypropylène alvéolées. *“Le cœur de notre activité, c'est la distribution de bouteilles neuves, produites par les plus grands verriers européens, qui représente 60 % de notre chiffre d'affaires, mais nous effectuons aussi le lavage industriel de tous types de bouteilles vides de 25 cl jusqu'à 1,5 litre”,* précise le dirigeant 100 % Côte-d'Or, originaire d'Alise-Sainte-Reine. Et de reprendre : *“Nous disposons de 6 lignes de lavage industriel, nous permettant de recycler chaque jour environ 150 000 bouteilles aux formes et capacités différentes. Nous venons par ailleurs d'acquérir pour 500 000 € une nouvelle machine à laver fabriquée en Autriche, qui va nous permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie”.*

## Diversifier son activité

Depuis janvier 2014, une nouvelle activité s'est ajoutée à la liste déjà longue des services proposés par l'entreprise : la palette de bois. 5 personnes ont été embauchées pour développer cet axe et un nouveau bâtiment entièrement dédié à cette activité sera construit courant 2014. Une diversification souhaitée par Serge Cheveau pour pallier la baisse de l'activité recyclage. *“La colle présente sur les étiquettes adhésives des bouteilles de vin est tellement indécollable que 20 % des bouteilles, soit 120 tonnes de verre, finissent à la benne chaque mois !”,* déplore le chef d'entreprise qui pense gentiment et sereinement à la retraite. *“Quand l'heure aura sonné, je serai heureux de passer le flambeau à mes enfants, Stéphane et Karine, tous deux déjà très impliqués dans l'entreprise”.*

➔ **En savoir + :**  
**03 80 26 44 14**  
**www.cheveau.com**

## Vers le retour de la consigne des bouteilles de vin ?

Le retour de la consigne des bouteilles de vin, encouragé par le Conseil Général, pourrait permettre de développer l'activité lavage de l'entreprise. En effet, en matière de recyclage, c'est le lavage des bouteilles qui affiche un meilleur bilan environnemental que le recyclage du verre. Reste à convaincre les viticulteurs ! Les particuliers, eux, sont partants : un sondage réalisé en septembre 2012 par le Conseil Général a montré que 85 % des Côte-d'Ors seraient prêts à rapporter leurs bouteilles si un système de consigne était mis en place. Le Département mènera au cours du deuxième semestre 2014 une expérimentation du retour de la consigne des bouteilles de vin en s'appuyant sur quelques viticulteurs, restaurateurs et cavistes volontaires. A suivre !

**VOTÉ** par  
Conseil Général  
le 10 mars 2014

**Plus de 3,55 M€**  
de subventions attribués dont :

**67 280 €** dans le cadre du Dispositif “Cap Côte-d'Or” destiné à accompagner techniquement et financièrement les hôteliers situés dans le périmètre Alésia Développement

**4 630 €** pour l'aide à l'informatisation des entreprises artisanales

**1 181 000 €** au Siceco pour des opérations de renforcement, enfouissement et sécurisation des réseaux d'électrification rurale

**15 924 €** à la commune de Vitteaux pour l'aménagement de la ZAE “le Clou”

**240 000 €** pour l'aménagement de la véloroute Beaune/Sainte-Marie-la-Blanche

**130 325 €** à la communauté de communes de La Plaine des Tilles pour la construction d'un restaurant scolaire et de locaux périscolaires à Varois-et-Chaignot

**15 000 €** pour l'Association Why Note pour l'organisation du Festival “Ici l'Onde”

**394 474 €** dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI) pour treize associations et organismes œuvrant dans le domaine de la vie sociale et professionnelle

**90 738 €** dans le cadre de la mise en œuvre de la phase prioritaire du Schéma d'aménagement Numérique du Territoire (SDANT) pour le déploiement conjoint avec Bouygues Telecom d'infrastructures départementales de télécommunication dans le secteur de Corrombles, Bard-lès-Epoisses et Epoisses afin de permettre le déploiement d'un réseau fibre optique à la maison (FTTH)



## UN JOUR DE... FÊTE DU SPORT !

Le Conseil Général a initié plusieurs dispositifs en lien avec les clubs professionnels de Côte-d'Or pour encourager la pratique sportive chez les jeunes, transmettre les valeurs véhiculées par le sport et leur permettre de côtoyer le sport de haut niveau. Parmi eux : "Un jour de..."

Depuis 2010, l'opération "Un jour de..." permet à de jeunes licenciés des clubs de basket, handball, football, rugby et hockey de Côte-d'Or de vivre une journée extraordinaire dans les coulisses de leur équipe pro préférée. Le 2 avril, ce sont les petits basketteurs qui ont passé la journée avec la JDA, le 29 avril ce sont 80 handballeurs en herbe qui se frotteront aux stars du DBHB et du CDB ! Les petites handballeuses rencontreront le matin l'équipe féminine du Cercle Dijon Bourgogne (CDB) et l'après-midi l'équipe masculine du Dijon Bourgogne Handball (DBHB)... et inversement pour les petits handballeurs. Au programme de cette journée au contact des pros : un entraînement avec les joueurs professionnels, un mini-match contre les pros, des ateliers techniques, une séance de dédicaces. Les jeunes licenciés cote-d'oriens repartiront sans aucun doute avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête !

### Le rêve continue...

En 2013, le Conseil Général a lancé l'opération : "Un rêve de..." qui permet chaque année à de jeunes licenciés, sélectionnés dans le cadre de l'action "Un jour de...", de passer une journée VIP aux côtés d'un pro d'un club partenaire : DFCO (football), JDA (basket), Stade Dijonnais (rugby), Ducs (hockey), DBHB (handball masculin), CDB (handball féminin). Le jeune accompagne le joueur (la joueuse) depuis son arrivée sur le lieu de la rencontre jusqu'à l'après match dans les vestiaires et assiste au match aux premières loges avec le staff technique. Un rêve éveillé vécu le 6 avril dernier par un chanceux apprenti-rugbyman !

EN SAVOIR + :  
[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)  
[www.mycollege21.fr](http://www.mycollege21.fr)

## D'autres dispositifs sportifs en direction des jeunes

### "1 match, 1 collègue" et "1 match, 1 club"

Le Conseil Général invite des collégiens et des jeunes licenciés d'associations sportives du département à assister aux rencontres à domicile des équipes professionnelles de Côte-d'Or.

Inscription en ligne sur : [www.mycollege21.fr](http://www.mycollege21.fr), rubrique sport : "1 match, 1 collègue".  
Renseignements par mail : [1match1college@cg21.fr](mailto:1match1college@cg21.fr)

### Les rendez-vous à venir

- 12 avril : Un rêve de... basket
- 29 avril : Un jour de handball
- 6 mai : Un rêve de... football
- 17 mai : 200 à 250 jeunes participent à l'opération Festi Foot organisée par le District et le Conseil Général. Cette journée d'entraînement sous forme de mini-challenges s'achève par la visite des joueurs pros et une séance de dédicaces.

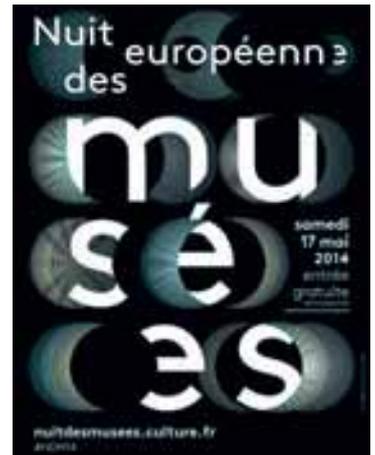
# SORTIR EN Côte-d'Or

ÉVÈNEMENT CULTUREL  
INCONTOURNABLE EN FRANCE  
ET EN EUROPE (2 MILLIONS DE  
VISITEURS EN 2013), LES MUSÉES  
S'OUVRIRONT LA NUIT DU 17 MAI.  
EN CÔTE-D'OR, DE NOMBREUX  
SITES PARTICIPERONT À CETTE NUIT  
MAGIQUE, DÉVOILANT  
GRATUITEMENT LEURS COLLECTIONS  
À LA LUEUR DE LA LUNE.

## C'est magique un musée la nuit !

### Alésia en chantant ! au centre d'interprétation

La Java des Gaulois de Ricet Barrier, Les Gaulois d'Annie Cordy, J'suis pas chauvin de Reggiani, Faut rigoler d'Henri Salvador, L'oppidum gaulois de Marc Lavoine... A l'occasion de la Nuit des Musées, chanteurs et musiciens réinterpréteront ces refrains au MuséoParc Alésia. Ce sera une manière d'évoquer le mythe gaulois par le biais d'un art populaire, de montrer comment étaient perçus les Gaulois au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Avec la participation de Valenza, Victor et le Grand Orchestre de l'Ecole de Musique et de Danse de l'Auxois-Morvan.  
**De 19h à 22h. Entrée et animations gratuites. MuséoParc Alésia - 1 route des Trois Ormeaux 21150 Alise-Sainte-Reine - 03 80 96 96 23 - www.alesia.com**



### Beaucoup de sites participants dans toute la Côte-d'Or

De nombreux autres sites joueront nocturne ce 17 mai : **le musée de l'électricité de Dijon** ouvrira exceptionnellement de 20h à 22h autour du thème : Il y a cent ans, l'électricité. **Le musée de Nuits-Saint-Georges** proposera de son côté deux visites théâtralisées sur la guerre de 14-18, à 16h et 21h. **Le Musée François Pompon** de Saulieu ouvrira également de 19h à 23h, avec en fil conducteur de la visite, Le coquelicot, poète des champs. Une balade insolite, riche en découvertes, musiques, poésies et fantaisie vous attend ! La fleur vermillon pourra également vous permettre de remporter des entrées gratuites pour la comédie musicale Les amoureux de la Madelon, qui sera jouée le 24 mai à l'espace Jean Bertin.

- Musée de l'Electricité de Dijon  
42 avenue de Stalingrad  
www.musee-electricite.fr
- Musée de Nuits-Saint-Georges  
12 rue Camille Rodier  
03 80 62 01 37
- Musée François Pompon  
3, place du docteur Roclore  
21210 Saulieu  
03 80 64 19 51  
www.saulieu.fr

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

### Musique et danse à tous les étages à Châtillon-sur-Seine

Au premier étage du Musée du Pays Châtillonnais, le duo La Vrilllette, accompagné d'une cornemuse et d'une vielle à roue, dialoguera avec les œuvres à partir de 19 h. Certaines mélodies ont été spécialement composées pour le musée. Au deuxième étage, le groupe Pomme cannelle proposera un répertoire plus classique, relevé d'une pincée de musique d'Europe de l'Est. Puis rendez-vous dans la grande salle du rez-de-chaussée à partir de 21h pour des démonstrations et initiations aux danses traditionnelles et dégustations de produits locaux. Cette Nuit des Musées sera aussi l'occasion d'admirer des travaux réalisés par les élèves de maternelle et CP des écoles de Laignes, Veuxhautes, Brion-sur-Ouche et Belan-sur-Ouche.

**À partir de 19 h. Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix - 14, rue de la Libération 21400 Châtillon-sur-Seine - 03 80 91 24 67 - www.musee-vix.fr**

### Nuit des musées, nuit de l'art !

Le Musée des Beaux-arts de Beaune proposera une visite libre de ses collections permanentes : l'occasion d'admirer les trois œuvres du musée Fournaise à Chatou, que le musée accueillera de mai à octobre : La chapelle Saint Léonard à Croissy-sur-Seine, d'André Derain, Le camembert de la Grenouillère, de Maurice Catinat et La Jeune élégante en yole, de Léon Comerre. Parallèlement, les photographies lauréates du concours de l'association des Amis de Marey et des musées de Beaune seront projetées. A ne pas manquer le spectacle théâtral présenté par l'association La Comédie des Remparts (de 21h30 à 22h30).

**De 19h à 23h. Musée des Beaux-Arts - Porte Marie de Bourgogne - 6 boulevard Perpreuil ou 19 rue Poterne - 21200 Beaune - 03 80 24 56 92 - www.beaune.fr**

### Une nuit dans la nature avec Buffon

De 20h à 22h, le musée proposera une balade dans les collections autour des animaux menacés et/ou disparus. Puis, à la tombée de la nuit, de 22h à minuit, vous serez conviés dans le parc à une soirée d'observation du ciel avec la Société Astronomique de Bourgogne.

**De 20h à minuit - Entrée libre et gratuite - Musée-site Buffon - Rue du Parc Buffon 21500 Montbard - 03 80 92 50 42 - www.montbard.com**

Concours général agricole 2014

# En Côte-d'Or, sur les traces des médaillés d'Or

Le palmarès du Concours général agricole 2014 du Salon International de l'Agriculture a notamment mis à l'honneur sept producteurs côte-d'oriens médaillés d'or. Partez à la rencontre de ces savoir-faire d'excellence.



## 1 Gaec des Marronniers, à Origny-sur-Seine

**Médaille d'Or :** Epoisses AOP

A l'entrée du village, sur une colline au cœur du pays Châtillonnais, le chemin du Gaec des Marronniers de Caroline et Alain Bartkowiez, artisans fromagers, est facile à trouver. Son Epoisses fermier au lait cru, médaillé d'or, vient exclusivement du lait de l'exploitation où 60 vaches laitières, brunes et montbéliardes sont nourries aux fourrages et pâturages de la ferme.

> Contact : 03 80 93 85 04

## 2 Fromagerie Berthaut, à Epoisses

**Médaille d'Or :** Soumaintrain

**Médaille d'Argent :** Epoisses AOP

**Médaille d'Argent :** Concours Export / Epoisses AOP

Habitée aux distinctions, la fromagerie distinguée pour son Soumaintrain et son Epoisses, a également reçu une médaille d'argent à l'export (30 % de son activité dans une trentaine de pays). Sa boutique propose des produits régionaux : fromages, moutarde, miel, vin, confiture... Avant de quitter Epoisses, visitez le château, classé Monument Historique.

> Contact : 03 80 96 44 44  
www.fromagerie-berthaut.com

## 3 Coopérative laitière de Bourgogne, à Sainte-Marie-La-Blanche

**Médaille d'Or :** Yaourt nature ferme

**Médaille d'Argent :** Yaourt aromatisé

Cette coopérative laitière, installée près de Beaune, a récolté l'or pour son yaourt nature et l'argent pour son yaourt aromatisé

à la vanille. Signes que cette fabrication, lancée en juin 2013, est déjà bien maîtrisée pour cette laiterie qui collecte son lait en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.

> Contact : 03 80 22 27 77

## 4 Ferme Fruirouge, à Nuits-Saint-Georges

**Médaille d'Or :** Confiture extra de framboises

Isabelle et Sylvain Olivier, agriculteurs à Concoeur, ont ravi le Salon de l'Agriculture 2014 avec leur confiture de framboises. Située en Haute Côte de Nuits, à 3 km du château du Clos de Vougeot, la ferme Fruirouge accueille le public toute l'année. Pour tout savoir sur la fabrication à l'ancienne des confitures, beurres de fruits, boissons et autres condiments à base de fruits... Réservation obligatoire.

> Contact : 03 80 62 36 25  
www.fruirouge.fr

## 5 Pagès Vedrenne SAS, à Nuits-Saint-Georges

**Médaille d'Or :** Crème de fruits

**Médaille d'Or et Argent :** Liqueur de fruits

**Médaille d'Argent :** Liqueur aux plantes

La maison Vedrenne a été récompensée pour ses productions traditionnelles (crème de framboise, Supercassis ou liqueur de châtaigne), mais aussi pour des créations plus innovantes comme la Petite Verveine et Mythe Absinthe. A Nuits-Saint-Georges, une visite au Cassissium s'impose pour connaître les étapes de fabrication de la liqueur de cassis et déguster la crème de cassis la plus médaillée au monde !

> Contact : 03 80 62 48 10 - www.vedrenne.fr

## 6 Gilles Joannet, à Arcenant

**Médaille d'Or :** Liqueur de fruits

**Médaille d'Argent :** Crème de fruits

Gilles Joannet est revenu du SIA avec trois nouvelles médailles. La plupart des fruits servant à l'élaboration de ses crèmes et liqueurs sont cultivés sur les plateaux calcaires du village dans les Hautes Côtes de Nuits. Parmi ses références, des parfums classiques comme le cassis et la framboise, mais aussi des saveurs plus originales : tomate, ratafia, betterave, pissenlit, melon, gratte-cul, coing... Quant au raisin, il ne faut pas aller bien loin pour en trouver !

> Contact : 03 80 61 22 80  
www.gillesjoannet.com

## 7 Sarl Liqueurs Jean-Baptiste Joannet, à Arcenant

**Médaille d'Or et Bronze :** Liqueur de fruits

A Arcenant, la liqueur est une affaire de famille. Viviane Joannet, gérante du domaine fondé par son père en 1978, a rapporté de Paris deux belles médailles. Au magasin, vous trouverez des crèmes de cassis, de cerise, des liqueurs de framboise, fraise, pêche de vigne, prunelle et des confitures. Avant de quitter le village, allez faire un tour au puits Groseille, cavité souterraine de 560 m de développement et 30 m de dénivellation !

> Contact : 03 80 61 12 23  
www.cremedecassis-joannet.com

## Ultra Trail Côte-d'Or

# L'entraînement, c'est maintenant !

**La 4<sup>e</sup> édition de l'Ultra Trail de Côte-d'Or aura lieu le 31 mai prochain. Une épreuve relevée qui donnera lieu à l'attribution de trois points qualificatifs pour le très sélectif Ultra Trail du Mont Blanc ! Qui succédera à Jean-Marc Billet, lauréat 2013 ?**

En lançant l'Ultra Trail de Côte-d'Or il y a quatre ans, les organisateurs avaient l'objectif de créer un événement "nature" à travers la course à pied, valorisant le patrimoine naturel de Côte-d'Or, en particulier les zones de sentiers et les zones forestières qui se trouvent autour de Marsannay-la-Côte.

## De Chagny (71) à Marsannay-la-Côte (21)

Le parcours de 105 km et 3 600 m de dénivelés positifs passe par des lieux aux noms évocateurs (Puligny-Montrachet, Auxey-Duresses, Pommard, Savigny-lès-Beaune, Morey-Saint-Denis, Fixin, Couchey), en empruntant des chemins 100 % nature (zones classées Natura 2000) et particulièrement techniques. Il peut être réalisé en individuel ou en relais. Les meilleurs concurrents boucleront l'épreuve en 11 heures, les moins bons en 19 heures !

## Quatre autres parcours

Pour les compétiteurs ne souhaitant pas parcourir autant de kilomètres, quatre autres épreuves ont vu le jour : une de 45 km, une autre de 29 km, une troisième de 15 km et enfin une dernière exclusivement dédiée aux traileuses.

Le Trail des Hautes-Côtes gagnera cette année 3 km, passant de 42 à 45 km.

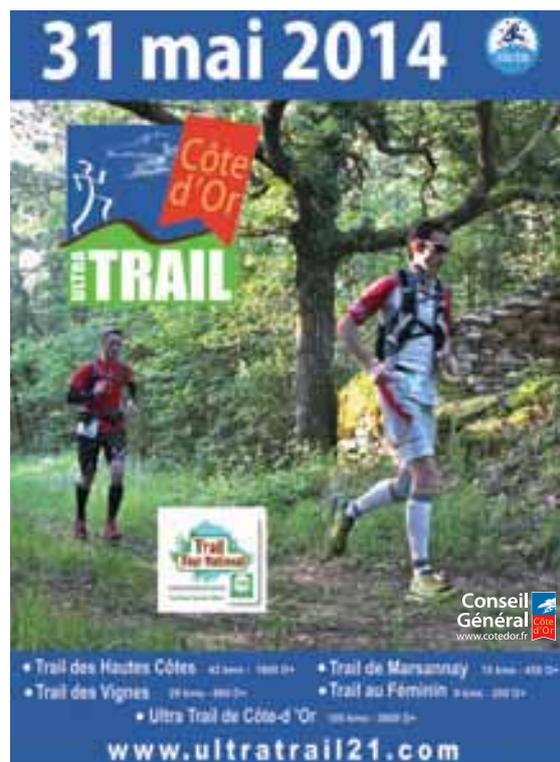
Autre nouveauté, l'épreuve (1 800D+) intégrera le Trail Tour National et permettra aussi de décerner le titre de Champion de Bourgogne de Trail. Le Dijonnais Emmanuel David, vainqueur de l'épreuve en 2013, réalisera-t-il le doublé ?

Le tracé du Trail des Vignes (900D+) sera également modifié en 2014 sur les 15 derniers kilomètres ; il passera par ailleurs de 27 à 29 km. A noter que pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, l'épreuve servira de support à la Coupe de France Universitaire de Trail. Enfin, le Trail de Marsannay (500D+) et ses 15 km permettront aux concurrents de se mesurer à la difficulté technique du sentier Batier.

Quant au Trail au Féminin (8 km), il permettra pour la seconde fois aux compétitrices d'aborder le Trail dans une course qui leur sera réservée. Pour cette 4<sup>e</sup> édition de l'UTCO, 1 500 coureurs et coureuses seront ainsi attendus sur l'ensemble des courses du samedi.

## Sport et convivialité

En marge des épreuves, de nombreuses animations sont prévues pour les spectateurs. Le Conseil Général, partenaire de l'événement, sera notamment présent au sein du Village Partenaires. Une marche gourmande sera organisée le dimanche 1<sup>er</sup> juin par la ville de Marsannay-la-Côte.



## PRATIQUE

- 3 h, départ de l'Ultra Trail de Côte-d'Or, Chagny-Marsannay, 105 km, 3800D+, temps limite 19 heures, 60 €
- 9 h, départ du Trail des Hautes-Côtes, Marsannay-Marsannay, 42 km, 1800D+, 35 €
- 10h, départ du Trail des Vignes, Marsannay-Marsannay, 29 km, 800D+, 20 € (30 € sur place)
- 15h, départ du Trail de Marsannay, 15 km, 500D+, 10 € (20 € sur place)
- 15h30, départ du Trail au Féminin, 9 km, 250D+, 10 € (15 € sur place)
- Marche gourmande du 1<sup>er</sup> juin : 39 € (35 € pour les participants aux courses)

## En savoir +

Inscriptions sur [www.ultra-trail21.com](http://www.ultra-trail21.com)

Renseignements : 06 14 48 68 69 - 06 68 83 71 03 - [contact@ultra-trail21.com](mailto:contact@ultra-trail21.com)

## Printemps de l'Auxois

# Un tour du monde musical

Le 13<sup>e</sup> Printemps de l'Auxois se tiendra du 2 au 4 mai à Vitteaux. Les Violons Barbares, groupe de renommée internationale, seront la tête d'affiche de l'édition 2014. Leurs violons et percussions vont vous faire vibrer !



Folk, blues, rock... La musique énergique du trio, composé de deux violonistes et d'un percussionniste, mêle force et finesse, énergie et émotion, tradition et création contemporaine. Ces trois "barbares" vont partager avec vous une expérience sonore inédite : chevauchées dans les steppes d'Asie Centrale, folklore d'Europe de l'Est, sonorités méditerranéennes, légendes nord-américaines... Leur virtuosité est telle qu'ils peuvent vous faire ressentir les vibrations des chevaux qui galopent dans les plaines de Mongolie par le mouvement de leurs archets et le tintement des cymbales !

**En savoir +**

Espace polyvalent Gilbert Mathieu,  
à Vitteaux 03 85 82 72 50  
[www.mpo-bourgogne.org](http://www.mpo-bourgogne.org)

**Des artistes de qualité**

Au programme également de ce Printemps 2014, en concert et pour animer les bals : le duo Maja et David (musique traditionnelle du Danemark et du Québec), Sarabal (musiques du centre de la France), Mixture Groove (mélange de funk, groove et trad'), Di Mach (musique de tradition à danser et à écouter), le duo Aline (violin, accordéon diatonique) et Simon (vielle à danser et à écouter), le duo Aline (violin, accordéon diatonique) et Simon (vielle à danser et à écouter), mais aussi une scène découverte, des stages de danse (Auvergne et Morvan), de violon (Haute-Loire, Auvergne, Québec, Europe du Nord), d'accordéon et des animations gratuites pour les plus jeunes le dimanche (Le Printemps des Enfants).

**Un événement (re)connu de tous**

Depuis sa création en 2002, le Printemps de l'Auxois a connu une belle ascension et s'est bâti une renommée de qualité au-delà des frontières bourguignonnes. Au fil des années, le festival a su se positionner et trouver sa place dans le paysage cote-d'orien. Il participe au rayonnement et à la richesse culturelle de Vitteaux et de la Haute Côte-d'Or, en mobilisant et fédérant de nombreux acteurs culturels du territoire, tels que les Violons de l'Auxois, les élèves de l'école de musique de Montbard, la Caravane des jeux, la Brionnaise, le centre de loisirs.... Chaque édition attire près de 2 000 participants pendant trois jours avec une programmation qui s'efforce depuis les origines de marier musiques du monde et musique de l'Auxois-Morvan. La commune de Vitteaux, en association avec l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan, vous invite à venir partager ce nouveau Printemps, devenu le rendez-vous annuel incontournable dédié aux traditions orales locales.

**RENDEZ-VOUS****Vendredi 2 mai**

- 10h/12h-14 h 30/17 h 30
- Stage danses d'Auvergne et de Haute Loire**  
Espace polyvalent
- Stage danses du Morvan**  
École maternelle
- 21h
- Concert avec Duo Maja & David**  
Espace Polyvalent
- 22 h 45
- Bal traditionnel avec Sarabal Musique centre France**  
Espace Polyvalent
- 0 h 30
- Bal traditionnel avec Mixture Groove**  
Espace Polyvalent

**Samedi 3 mai**

- 10h/12h-14 h 30/17 h 30
- Musique d'Auvergne et de Haute Loire**  
Salle polyvalente
- Stage de danses du Morvan animé par les musiciens et danseurs de l'UGMM**  
Salle polyvalente
- Musique du Québec et du Danemark**  
Salle polyvalente
- 21h
- Concert avec Violons Barbares**  
Espace Polyvalent
- 22 h 45
- Bal Traditionnel avec Di Mach**  
Espace Polyvalent
- 0 h 30
- Bal Traditionnel avec Sol Cire**  
Espace Polyvalent

**Dimanche 4 mai**

- Toute la journée à partir de 11h
- Animations pour petits et grands**  
Espace polyvalent
- 15h
- Les Archers de l'Auxois**  
Espace polyvalent
- 16h
- Bal des enfants animé par "À l'autre bout de la table"**  
• 17h
- Concert Chorale de l'Atelier chant de L'EHPAD de Vitteaux et la Chorale de la Bretonnière de Dijon**  
Espace polyvalent

## C'EST À LIRE

### Le Petit Futé Côte-d'Or, nouvelle édition Plus qu'un carnet de route, une invitation au voyage !

"Humble et bonne, fournissant à flots ce sang végétal, qui refait le sang de l'homme, relève son cœur." Qui d'autre que Michelet a aussi bien cerné la Côte-d'Or, au nom pour le moins évocateur des richesses que recèle son territoire, et que Le Petit Futé se propose de vous faire découvrir... Aussi, à la lecture de cette nouvelle édition, il vous dévoilera une sélection de ses meilleures adresses, de ses plus belles idées de sorties, mais surtout, tâchera de vous donner envie de vous évader en Côte-d'Or ! Tout au long du guide, vous trouverez des focus et autres coups de projecteur sur des personnalités, des actualités, des produits, etc.



### Version papier-version numérique : le plus petit futé !

Jusqu'au 31 décembre 2014, pour l'achat d'un guide, le petit futé vous offre sa version numérique en téléchargement gratuit. Une offre futée pour préparer au mieux son séjour et voyager léger tout en restant informé.

A paraître en mai  
[www.petitfute.fr](http://www.petitfute.fr)

### Papillons diurnes et nocturnes de Bourgogne Claude Dutreix

Ils égayent nos jardins, ils colorent nos prés et animent les nuits blafardes... C'est l'univers des papillons, que Claude Dutreix nous invite à découvrir à travers ce livre.

L'auteur étudie les papillons de jour et de nuit depuis 40 ans en Bourgogne et réalise ici la première publication qui ouvre à tous ce monde largement inconnu, coloré et si fragile.

Consultez-le comme une référence, ou butinez ses images en feuilletant ses pages...

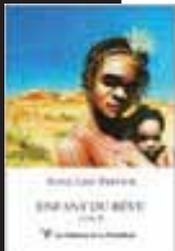
Editions de l'escargot savant



### Enfants du rêve Anne-Lise Fréour

Inspiré des témoignages des premiers voyageurs (Charles Mountford, Geza Roheim, Baldwin Spencer...), "Enfant du Rêve" témoigne de manière romanesque de la vie, des mœurs, des croyances, des Aborigènes d'Australie avant que la colonisation ne l'altère ou ne le détruise. Le premier opus d'Enfant du rêve est un grand roman de découvertes, plein de personnages attachants, d'humanité, d'émotions fortes, et d'actions.

Les Editions de La Frémillerie



# L'AGENDA DE VOS SORTIES



Les Oranges le 9 mai au Théâtre de Beaune

## Musique

### Dijon QUATUOR ARDITTI

Cette formation, l'une des meilleures au monde pour la musique contemporaine, interprétera le quatuor Angel's music que le compositeur danois Bent Sørensen leur a dédié.

6 mai  
Grand Théâtre  
03 80 48 82 82

### Saint-Seine-sur-Vingeanne GOSPELS ANGELS

Gospel Traditionnel et Negro Spirituals, dans la tradition jazz blues du gospel. Voix et instruments.

26 avril  
Eglise  
03 80 95 42 75



### Semur-en-Auxois L'AMUSETTE BAROQUE /L'EUROPE DES MÉLODIES

Un accordéon, deux chanteurs, pour un voyage poétique et virtuose dans l'Europe des mélodies... Lehar, Strauss, Fauré, Berlioz, Offenbach... Avec Sevan Manoukian, Jean-Christophe Hurtaud et Thierry Bretonnet.

17 avril  
Musée des beaux-arts  
03 80 97 05 96

## Jeune public

### Dijon BIDOUILLE ET COQUILLETTE FONT LEUR CIRQUE

Tour à tour clowns, magiciens, musiciens (scie musicale, cloches, trompettes à coulisses), Rémy et Nicole savent captiver leur public par leurs multiples talents.

16 avril  
Bistrot de la Scène  
03 80 67 87 39



# L'AGENDA DE VOS SORTIES

## Théâtre

Beaune

### LES ORANGES

Sur une terrasse ensoleillée, un homme conte son pays. Entre la première balle tirée par un soldat français lors de la prise d'Alger et les oranges, fruits du bonheur et de la paix, sa pensée chemine à travers l'histoire de l'Algérie depuis 1830.

9 mai

Théâtre

03 80 24 55 61



### Châtillon-sur-Seine CAVALERIE ROUGE

Adaptation pour la scène des chroniques bouleversantes d'Isaac Babel qui a suivi en 1920, pendant la campagne de Pologne, la cavalerie du général Boudieny formée de cosaques "rouges".

A noter la présence sur scène d'un cheval, héros involontaire de ces histoires.

6 mai

Théâtre Gaston Bernard

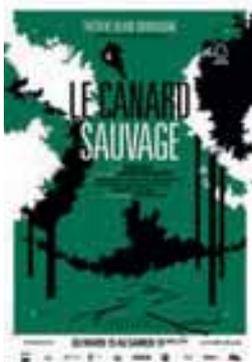
03 80 91 39 51

Dijon

### LE CANARD SAUVAGE

Le bonheur peut-il reposer sur le mensonge ?

C'est la question que pose Ibsen dans ce drame troublant qui confronte deux familles à leur passé



et à leurs secrets.

La mise en scène épurée et percutante de Stéphane Braunschweig réussit à en faire résonner tous les mystères.

15, 16, 17, 18 et 19 avril

Parvis Saint-Jean

03 80 30 12 12

## Animations



### BEZOLOTTE LA FOIRE AUX PLANTES RARES

La foire de Bezouotte fête ses vingt ans sous l'égide de la rose. Un rosier rose fuchsia a été créé et sera baptisé à cette occasion. Cet événement organisé par l'association Jardins extraordinaires est reconnu au niveau mondial. Il accueillera pour sa vingtième édition les passionnés ainsi que 110 exposants venant de France et des pays limitrophes, qui proposeront toutes sortes de plantes, de fleurs et de plants de légumes. Vous pourrez aussi vous documenter et vous informer auprès des exposants et de la librairie horticole.

Beaune

### CONFÉRENCE SUR "LE PORTRAIT DE M<sup>me</sup> GRASSINI" ATTRIBUÉ À MARIE-GUILHELMINE BENOIST

Cette conférence donnée par Marion Leuba, conservatrice aux musées de Beaune, mettra en lumière deux femmes talentueuses de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle :

Mme Grassini, cantatrice dont l'heure de gloire se situe au moment de l'épopée napoléonienne et Marie-Guilhelmine Benoist qui fut l'élève d'Elisabeth Vigée Lebrun mais aussi à partir de 1786 de David, le chef de l'école néo-classique.

17 avril - Musée des Beaux-arts Porte Marie de Bourgogne - 03 80 24 56 92



Les 10 et 11 mai

03 80 36 73 70

06 21 31 36 85

[www.jardins-extraordinaires.assos.fr](http://www.jardins-extraordinaires.assos.fr)

Sombernon

### FOIRE AUX PLANTES

nombreuses animations, vide-grenier

4 mai

Parc Spuller

03 80 33 40 01



animent le parcours.

Les personnages qui ont habité le château vous attendent pour vous livrer les précieuses clés qui mènent au trésor. Une récompense attend tous les participants : des œufs en chocolat !

20 avril

Château de Bussy Rabutin

03 80 96 00 03

### Saulon-la-Chapelle VIDE GRENIER

La section Yoga du Foyer Rural de la commune organise son vide grenier annuel. Les béné-

voles organisateurs vous accueilleront près du plan d'eau pour une journée conviviale.

1<sup>er</sup> mai

03 80 79 18 65

### Saint-Mesmin VIDE GRENIER

Venez chiner dans les rues du village, lors du vide grenier organisé par le club Amitié-loisirs.

4 mai

03 80 33 35 78

### Dijon GALA SUR GLACE

Le club ASGDB (Académie des Sport de Glace Dijon Bourgogne) présente un gala de fin d'année.

Danse sur glace et patinage artistique seront au programme du spectacle auquel participeront des patineurs de haut niveau.

17 et 18 mai

03 80 36 25 10

## AVEC LE RÉSEAU "BIENVENUE À LA FERME" VIVEZ LE PRINTEMPS À LA FERME !



Depuis plus de vingt ans les agriculteurs du réseau "Bienvenue à la ferme" vous accueillent tout au long de l'année. Pour fêter l'arrivée des beaux jours, ils vous proposent de partager la grande fête annuelle du "printemps à la ferme", chaque week-end d'avril à juin. Cette année, ils vous offrent de nombreuses animations et festivités sur leurs fermes : assister à la traite des animaux ou à la naissance des poussins, échanger autour d'un repas chaleureux ou de dégustations, ou encore participer à des randonnées gourmandes ou des promenades en calèche, des chasses aux œufs ou des cueillettes. Des ateliers pour enfants et spectacles sont aussi au programme, alors n'attendez plus, vivez le printemps de plus près, à la ferme !

[www.bienvenue-a-la-ferme.com/bourgogne](http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/bourgogne) - [www.cote-dor.chambagri.fr](http://www.cote-dor.chambagri.fr)

[www.printempsalaferme.com](http://www.printempsalaferme.com) - Mais aussi sur Facebook ou au 03 80 68 66 50

## Sport-Nature

### Brion-sur-Ource RANDONNÉE PÉDESTRE EN SEMI-NOCTURNE

Parcours facile, accessible à tous. Deux parcours : de 7 ou 10 km environ. Collation offerte, retour par la route goudronnée.

30 avril

Forêt de Brion-sur-Ource  
03 80 93 79 95

### Leuglay LES ARBRES REMARQUABLES

Une quinzaine d'artistes ont peint les vieux chênes de nos villages et autres gros foyards de nos forêts.

Jusqu'au 30 juin

Maison de la Forêt  
03 80 81 86 11

### Massingy 1<sup>er</sup> TRAIL DE LA CÔTE CHÂTILLONNAISE

Organisé par le Club Ecra de Châtillon-sur-Seine. Trails de Gargantua (30 km), du Chat Botté (15 km), du Jumelot (2,5 km), marche des Petits Poucets (1,9 km) et des Tout Petits Poucets (800 m), marche-randonnée des Jumeaux de Massingy.

27 avril

Départ et arrivée : Massingy  
06 07 77 30 04

### Saint-Jean-de-Losne 10 KM AU FIL DE L'EAU

L'ASVBD Jogging organise sa traditionnelle course. Les amateurs de course à pied pourront apprécier un parcours quasiment totalement au bord de l'eau. Les courses jeunes et le 10 km comptent pour le challenge de l'étoile.

3 mai

03 80 39 25 01

### Talmay RALLYE PÉDESTRE ET CULTUREL

Organisé par l'Office de

Tourisme du Canton de Pontailler-sur-Saône. Des panneaux sur la faune, la flore, la gastronomie ou le patrimoine local disposés sur les 11 km du parcours vous permettront de répondre au questionnaire distribué au départ.

27 avril

Office de Tourisme du Canton de Pontailler-sur-Saône  
03 80 47 84 42

### Vitteaux CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

Organisé par Vitteaux Jumping. Entrée libre toute la journée.

Du 1<sup>er</sup> au 4 mai

Hippodrome  
03 80 33 95 00

## Expos



### Beaune PEURS SUR LA VIGNE

Cette exposition retrace la crise du phylloxéra survenue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette présentation s'intéressera aux changements que cette crise a entraînés dans la Bourgogne viticole.

Jusqu'au 19 mai

Musée du Vin de Bourgogne  
03 80 24 56 92

### Dijon CUBA ET SES TRADITIONS

Exposition de l'artiste cubain Lazaro Silveira Noa qui propose une découverte de ses œuvres à la MJC des Bourroches.

Jusqu'au 30 avril

03 80 41 23 10

### Fontaine-lès-Dijon SALON DES ARTISTES

Rendez-vous annuel, attendu et bien connu des amateurs d'art, le Salon des Artistes met à l'honneur des créateurs, essentiellement peintres et sculpteurs.

Tous les styles, toutes les tendances, toutes les techniques sont représentés.

Jusqu'au 21 avril

Centre d'animation Pierre Jacques  
03 80 58 05 88



### Montagny-lès-Beaune TWIST PARTY

Une sélection d'images de pochettes de disques vinyles des années 1960 sur lesquelles Jean-Marie Périer et Tony Frank, notamment, immortalisent des artistes internationaux et l'ascension d'une nouvelle génération de chanteurs français.

Jusqu'au 31 mai

Veuve Ambal Le Pré Neuf  
03 80 25 90 81

### Saulieu 70 ANS DE LA LIBÉRATION DE 1944

À l'occasion du soixante-dixième anniversaire des combats de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France. Des documentaires seront présentés et des sorties pédagogiques et des rencontres organisées.

Du 17 avril au 29 juin

Annexe musée  
François Pompon  
03 80 64 19 51

### Sombernon CÔTE-D'OR J'ADORE

A l'occasion des 10 ans du magazine Côte-d'Or j'Adore, des artistes peintres se succéderont à l'Office de tourisme de Sombernon. L'occasion de découvrir à travers les yeux des artistes une Côte-d'Or plus belle que jamais !

Du 15 avril au 15 juillet

Office de tourisme  
03 80 33 33 59

### SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Or j'Adore ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cg21.fr Parution sous réserve de la place disponible.

## 9<sup>E</sup> FESTIVAL DE LA BD CINQ LIEUX, SIX EXPOSITIONS



### Musée du 12 avril au 15 juin LE DOSSIER RONBILLAC

Exposition d'une sélection de planches originales de la bande dessinée de Didier Bonnet qui met en scène un trafic d'œuvres d'art pendant la seconde guerre mondiale.

### Bibliothèque jusqu'au 17 mai LILI PIROULI

Exposition de planches et de croquis d'Armelle Modéré. Lili Pirouli est une petite fille bien d'aujourd'hui, pleine d'énergie et de répartie, née de l'imagination de Nancy Guilbert.

### Caveau des Maréchaux du 12 au 20 avril

#### • L'ÉCHO DES

#### TRANCHÉES :

L'exposition présente une sélection des meilleurs ouvrages de bande dessinée traitant de la Guerre 14-18.

#### • COMME UNE BÊTE EN CASE :

En bande dessinée, l'utilisation de l'anthropomorphisme est courante "On a marché sur la bulle" a fait, pour vous, une sélection de 16 des meilleures séries et albums de bande dessinée contemporaine dont les animaux sont les héros. Pour toucher un plus large public, l'exposition présente 8 séries à destination des adultes et 8 pour les enfants. Chacun des 8 panneaux jeunesse présente un jeu original et interactif.

### Office de tourisme jusqu'au 30 avril

Comment Pascal Labranche a utilisé la bande dessinée pour promouvoir les commerces de Noyal.

Enfin, des séances de dédicaces d'auteurs venus de toute la France et diverses activités animeront les week-ends.

Renseignements :

Un lien pour tous

06 84 22 14 09

ou 03 80 97 03 60

## GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR

UMP - UDI - Divers

### Élections municipales : la gauche désavouée

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les urnes du second tour des municipales n'ont pas encore rendu leur verdict. Pour autant, en Côte-d'Or comme au niveau national l'ampleur du résultat du premier tour démontre le succès de la stratégie d'union de la Droite et du Centre.

Dans notre département comme en Bourgogne, il aura été l'occasion d'alternances que nous saluons avec joie à Montbard, Is-Sur-Tille ou Genlis mais également Chalon-Sur-Saône. Dans de nombreuses autres communes, les majorités de gauche sortantes sont en grande difficulté.

Dans le même temps, ce premier tour marque, pour la gauche au pouvoir, un double désaveu.

Un désaveu local, tout d'abord avec l'effondrement du prétendu "socialisme municipal". Souvent synonyme de bétonnage urbain et de mise sous coupe réglée du tissu associatif local, il s'incarnerait plus dans une politique clientéliste que dans des valeurs tournées vers l'intérêt général.

Un désaveu national ensuite avec une condamnation claire et nette de la politique menée par le Gouvernement et la majorité parlementaire à l'encontre des territoires et des collectivités avec à la clé la suppression de la moitié des cantons.

Baisse des dotations et hausse des charges, réforme hasardeuse des rythmes scolaires, augmentation de la TVA sur les transports, suppression du délai de carence ils auront été sanctionnés par là où ils auront péché.

Qu'il y ait remaniement ministériel ou non, nous avons la conviction que ce n'est pas ce qui apportera les réformes structurelles dont notre pays a besoin et qui sont les seules conditions du retour à la croissance et à l'emploi.

Ces résultats nous engagent et ils nous obligent.

C'est donc dans la détermination, et en pleine conscience des responsabilités qui sont les nôtres que nous allons continuer à préparer l'alternance et offrir un chemin nouveau à notre pays.

- Joël Abbey (Pontallier-sur-Saône)
- Charles Barrière (Is-sur-Tille)
- Emmanuel Bichot (Nolay)
- Hubert Brigand (Châtillon-sur-Seine)
- Emmanuelle Coint (Seurre)
- François-Xavier Dugourd (Dijon VI)
- Martine Eap-Dupin (Précyc-sous-Thil)
- Marc Frot (Baigneux-les-Juifs)
- Dominique Girard (Auxonne)
- Alain Houpert (Grancey-le-Château)
- Henri Julien (Aignay-le-Duc)
- Anne-Catherine Loisier (Saulieu)
- Catherine Louis (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Georges Morin (Montigny-sur-Aube)
- Gilbert Menut (Fontaine-lès-Dijon)
- Marc Patriat (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre Rebourgeon (Beaune Sud)
- Ludovic Rochette (Dijon I)
- François Sauvadet (Vitteaux)
- Denis Thomas (Beaune Nord)
- Laurent Thomas (Mirebeau-sur-Bèze)
- Nicolas Urbano (Fontaine-Française)
- Claude Vinot (Recey-sur-Ource)

- Michel Bachelard (Dijon II)
- Noël Bernard (Genlis)
- Yves Courtot (Pouilly-en-Auxois)
- Jean Esmonin (Chenôve)
- Roger Ganée (Saint-Jean-de-Losne)
- Pierre Gobbo (Arnay-le-Duc)
- Robert Grimpret (Montbard)
- Gérard Leguay (Selongey)
- Céline Maglica (Dijon V)
- Alain Millot (Dijon VII)
- Patrick Molinoz (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel Moulin (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul Noret (Laignes)
- Jean-Yves Pian (Dijon VIII)
- Pierre Poillot (Lienais)
- Roland Ponsaâ (Dijon IV)
- Colette Popard (Dijon III)
- Pierre-Alexandre Privolt (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude Robert (Gevrey-Chambertin)
- Paul Robinat (Sombornon)

www.forcesdeprogres.net.

## GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialiste, Radical et Divers gauche

### Réforme électorale : que se passe-t-il Monsieur le Président ?

Voici le courrier du maire d'Aisy-sous-Thil, M Lionel Julienne, au Président du Conseil général.

*Que se passe-t-il M. le Président ? Vous m'envoyez un nouveau courrier en date du 24 février 2014. Il fait suite à d'autres, nombreux et réguliers.*

*Cette fois, c'est le décret n°2014-175 du 18 février qui vous met en alerte. Vous ressentez l'impérieux besoin d'en informer tous les maires du département (706 élus tout de même).*

*Vous nous invitez à une fronde contre la loi. Votre courroux m'inquiète.*

*Et si nous répondions tous favorablement à votre demande ? Quelle légitimité resterait-il alors aux parlementaires élus dont vous faites partie depuis si longtemps déjà ? En vous suivant, ne serions-nous pas dans un déni de légitimité ?*

*La démocratie est rythmée par le temps du débat, le temps du conflit, le temps du choix et le temps de l'action. Il faut se garder de tout mélanger sous peine de créer le chaos. Il faut du temps pour vérifier que les décisions prises sont pertinentes, perfectibles ou ineptes. Seriez-vous tenté par l'usage de l'adage qui dit "quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage" pour nous faire admettre que ce décret est mauvais ?*

*Dans la délibération que vous nous invitez à prendre, vous rappelez que ce décret entraîne la suppression des 43 cantons de notre département. Mais pourquoi ne citez-vous pas ni la loi du 16 décembre 2010 dite "de réforme des collectivités territoriales", ni celle du 16 juillet 2011 fixant le nombre de conseillers territoriaux de chaque département et de chaque région ?*

*Rappelez-vous, vous avez voté favorablement pour ces textes. Le premier instituait la suppression conjointe du conseiller général et du conseiller régional pour créer cet hybride nommé "conseiller territorial".*

*Le second fixait à 41 le nombre d'élus territoriaux pour la Côte d'Or ? Où sont passés les deux absents ?*

*A mon tour de m'inquiéter. A mon tour d'en informer mes collègues. Pas avec les mêmes moyens que vous, lesquels, au passage, sont les nôtres.*

*Ma réprobation, je compte bien l'exprimer lors du prochain scrutin départemental en 2015. J'ai même le courage de patienter. Vous n'avez visiblement pas cette patience. N'êtes-vous pas en train de vouloir nous instrumentaliser ? Voilà ce qui cause mon trouble Monsieur le Président : à vous lire et à constater vos amnésies, je doute de votre sincérité à notre égard et à l'égard des causes dont vous vous réclamez.*

# Conseil Général

www.cotedor.fr



53 bis, rue de la Préfecture  
B.P. 1601  
21035 Dijon Cedex  
03 80 63 66 00

## INFOROUTE

Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr) rubrique Vos services pratiques

## TRANSCO

Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, Transports scolaires, boutique e-transco sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr) rubrique Vos services pratiques

## CÔTE-D'OR MAGAZINE

à lire aussi en ligne sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)  
avec vidéo et plus de photos  
[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur [WWW.cotedor.fr](http://WWW.cotedor.fr)



## Côte-d'Or magazine Votre magazine mensuel d'info départementale

Directeur de la publication : Sébastien Vallet

Direction éditoriale :  
Direction Communication  
03 80 63 30 05

Rédacteur en chef : Olivier Méliand

Coordination : Frédérique Coudeyrat-Vidoni

Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet

Réalisation : Idéepole

Impression :  
Imprimerie Imaye Graphic  
certifiée ISO 9001 et  
ISO 14001

Tirage : 250 500 exemplaires

Dépôt légal : Avril 2014

Courriel :  
[cotedor-magazine@cg21.fr](mailto:cotedor-magazine@cg21.fr)

## TRANSCO RAPPROCHE LES HOMMES ET LES TERRITOIRES

Avec ses 27 lignes régulières ouvertes à tous, ses 480 circuits scolaires transportant gratuitement 24 000 élèves et les transports à la demande, le transport interurbain Transco incarne la notion d'équité territoriale et de service de proximité. C'est le Conseil Général qui organise ce réseau. Il confie à des entreprises privées l'ensemble des services.

### Les 27 lignes régulières

Elles desservent 338 communes. 7 formules tarifaires sont proposées accessibles sur 3 supports (billet sans contact, carte à puce, clé USB).

La tarification unique à 1,50 € initiée par le Conseil Général a permis l'augmentation du nombre de voyages de 50 % en 2 ans.

A noter l'arrivée du WI-FI sur la ligne 44 et l'extension progressive de ce dispositif sur l'ensemble des lignes.

Enfin, 2013 a vu la généralisation du cabotage des lignes Transco dans l'agglomération dijonnaise.



## PRATIQUE

- Pour commander votre carte ou clé USB et la recharger en titres de transports, [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr), rubrique/Vos services pratiques/Boutique en ligne e-Transco
- Pour connaître les horaires de passage des cars, [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr), rubrique/Vos services pratiques/cars Transco-horaires
- Pour vous informer sur la circulation des cars, [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr), rubrique/Vos informations/Transco info-traffic
- Certains autocars sont équipés de place (s) Usager Fauteuil Roulant. Si ce n'est pas le cas, rendez-vous sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr), rubrique/Vos informations/Transport des personnes à mobilité réduite

## JALMALV : JUSQU'À LA MORT, ACCOMPAGNER LA VIE

“La dignité est inhérente à la personne humaine et inaliénable”

Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 (art.1)

L'association Jalmalv accompagne les malades en fin de vie chez eux, à l'hôpital ou dans les établissements. Elle offre également un soutien aux proches et personnels qui les entourent et contribue à faire évoluer les attitudes face au grand âge, à la maladie grave, à la mort et au deuil. Jalmalv Dijon, créée par deux médecins hospitaliers en 1987, compte une cinquantaine de bénévoles actifs qui adhèrent aux valeurs de l'association que sont la dignité, le respect de la vie (la mort en fait partie), le refus de l'injection létale, la laïcité et la solidarité.

03 80 41 87 18 - [www.jalmalv.fr](http://www.jalmalv.fr)

La loi dite “Loi Léonetti”, du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, confirme l'interdiction de l'obstination déraisonnable, renforce le rôle de la personne de confiance, introduit la notion de directives anticipées, met en place pour le médecin une procédure de décision collégiale et de traçabilité dans le cas où la personne ne peut plus elle-même exprimer sa volonté.

## HANDICAP & AUTOMOBILE Un guide pourquoi ? Pour qui ?

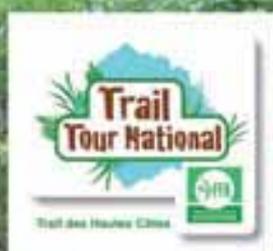
Réédité tous les deux ans, ce guide permet à toute personne handicapée physique de trouver les meilleures solutions pour adapter un véhicule. On y trouve informations, recommandations et conseils sur l'aménagement des véhicules et les installateurs, les aides financières et le permis de conduire, les lieux-conseil ou les possibilités de location de voitures aménagées.

Destiné aux particuliers comme aux professionnels (Centres de rééducation fonctionnelle, MDPH, Inspecteurs de l'Éducation routière), unique en son genre, le guide “Handicap et automobile” est plébiscité par les associations et organismes spécialisés.

Association Point Carré Handicap, 01 47 01 09 60



# 31 mai 2014



- Trail des Hautes Côtes 42 kms - 1800 D+
- Trail de Marsannay 15 kms - 450 D+
- Trail des Vignes 29 kms - 900 D+
- Trail au Féminin 9 kms - 200 D+
- Ultra Trail de Côte-d'Or 105 kms - 3600 D+

[www.ultratrail21.com](http://www.ultratrail21.com)

